

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023





# ÉDITO

PAR YVES RAVOT, PRÉSIDENT



Je souhaite débiter cet éditto en remerciant Estelle Denize qui a présidé Hors la Rue pendant près de 8 ans avec un engagement sans faille et en veillant à porter et faire vivre le projet associatif qui a conduit à sa création. C'est une grande responsabilité d'avoir été élu à la présidence de cette belle association, 7 ans après mon entrée au Conseil d'Administration (CA) et après avoir porté les couleurs de Hors la Rue lors de 2 éditions de la Solitaire du Figaro. Comme mes deux prédécesseurs, je souhaite évidemment porter l'intelligence collective qui caractérise les travaux de notre CA et plus largement de l'Assemblée Générale, en veillant à entretenir un lien fort et confiant avec les équipes salariées. Leur connaissance fine et concrète des situations rencontrées par les jeunes en danger, développée dans un travail de terrain continu et approfondi, leurs analyses et leurs préconisations pertinentes sont un apport précieux dans nos choix d'orientations.

Cette permanence est d'autant plus importante que les problématiques rencontrées par les jeunes que nous accompagnons restent caractérisées par une mobilité, voire une volatilité importante, et que nos activités nécessitent des évolutions permanentes : diversification des phénomènes de traite des êtres humains, intervention dans le cadre du projet MNA en errance à Paris, auprès de jeunes filles françaises, augmentation et approfondissement des accompagnements juridiques, place centrale de la santé... Ainsi, l'année a été marquée par de nouvelles modalités d'accompagnement. Nous nous sommes portés partie civile dans le cadre d'un procès en correctionnelle, nous avons accompagné un nombre croissant de jeunes au cours de procédures pénales où ils sont visés en tant que victimes (dépôt de plaintes, audition devant des juges d'instruction, constitution de partie civile), nous sommes intervenus dans des établissements hospitaliers où des jeunes avaient été orientés dans le cadre de mesures contraintes.

Nos équipes de terrain sont donc confrontées à des défis importants et multiples. Les spécificités et la complexité des situations peuvent nécessiter d'intervenir de manière morcelée, et parfois nécessitent de reprendre à zéro un travail initié des semaines, voire des mois auparavant. Ce travail est difficile, et depuis plusieurs années nous observons un mouvement régulier au sein des équipes. Cette année encore, l'association a vu plusieurs professionnels partir vers d'autres horizons professionnels. Certains départs ont fait l'effet d'une page qui se tourne. Mais du haut de ses 19 ans, l'association contribue de manière déterminante à la cause des jeunes grâce à l'énergie et aux compétences apportées par les professionnels qui nous rejoignent. Elle développe sa capacité à transmettre et essaime ses méthodes et sa connaissance fine des publics grâce aux liens avec d'anciens salariés qui portent une partie de la mémoire de Hors la Rue. Ce partage est un aspect clé de notre action, et nous comptons le poursuivre. Et bien entendu, les jeunes que nous accompagnons sont toujours là pour nous rappeler à nos fondamentaux !

Plus largement, nous devons affronter un contexte plus général. Nous ne pouvons que constater que les situations extrêmement complexes dans lesquelles se trouvent nos publics se banalisent quand dans le même temps le monde près de nous et autour de nous est secoué par des crises géopolitiques, écologiques, économiques, démocratiques.

Dans cet environnement mouvant nous comptons tenir notre cap, et continuer à agir et à plaider en nous appuyant sur notre ancrage principal : le regard juste qui doit être porté sur les jeunes en danger, afin de permettre aux institutions en charge de les protéger (mais aussi parfois au grand public, en travaillant sur ses représentations !), de répondre de manière plus pertinente à leurs besoins et de faire respecter pleinement leurs droits.



# SOMMAIRE

## **PARTIE 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION** **5**

Notre identité.....	8
Nos objectifs.....	10
Nos principes.....	11
Nos modalités d'action.....	12
Le travail en partenariat au cœur de nos actions.....	14
Groupe de réflexion interpartenarial pour les jeunes filles en errance.....	15
Notre partenariat avec l'association Koutcha.....	16
Liste de nos partenaires.....	16
Regards croisés : Mathilde et Charlotte, membres du conseil d'administration.....	18
2023 en chiffres.....	20

## **PARTIE 2. LES FAITS MARQUANTS EN 2023** **23**

L'OPP psychiatrique, un levier dans la protection des jeunes en errance ?.....	24
Étude de cas : Julie, l'acceptation du soin comme étape vers la protection.....	27
Quel accompagnement pour les jeunes victimes de TEH dans une procédure pénale ?.....	29
Étude de cas : l'accompagnement d'Amar dans la procédure dans laquelle il est visé en tant que victime.....	31
Affaire "Trocadéro" : notre constitution de partie civile dans un procès sans précédent sur l'exploitation d'enfants.....	34

## **PARTIE 3. LES ACTIVITÉS** **37**

Prendre soin pour travailler le lien : la coiffure comme levier d'accroche avec les jeunes en errance.....	38
1 an de FLE auprès d'enfants et d'adolescents étrangers en situation d'errance aggravée.....	39
Regards croisés : L'art-thérapie, un espace pour (se) rencontrer.....	40

## **PARTIE 4. LES PUBLICS** **43**

Le repérage de rue en Seine-Saint-Denis mis au défi.....	44
Étude de cas : Ileana, le parcours de protection d'une enfant mise sous silence.....	46
De l'aller-vers au laisser-venir : réflexions sur nos modalités d'intervention.....	49
Étude de cas : Ismaël, l'inconditionnalité de l'accompagnement à l'épreuve de l'exploitation.....	51
Le travail de rue auprès des MNA en errance à Paris.....	53
Étude de cas : Florin, 16 ans, le long et périlleux chemin de la rue à l'école pour un jeune sourd-muet.....	55

## **PARTIE 5. PLAIDOYER ET COMMUNICATION** **57**

Lancement d'un nouvel outil pour sensibiliser à la traite des êtres humains.....	58
Auditions et contributions.....	59
Ils ont parlé de l'affaire «Trocadéro».....	60

## **PARTIE 6. RESSOURCES** **61**

Ressources humaines.....	62
Ressources financières.....	64



**PARTIE 1.**

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



# NOTRE IDENTITÉ

Depuis 2004, Hors la Rue identifie et accompagne les mineurs étrangers en danger à Paris et en Île-de-France. Nous travaillons chaque jour à une meilleure reconnaissance et à l'application concrète aux mineurs étrangers en danger des règles internationales et nationales relatives aux droits de l'enfant.

En cohérence avec la finalité de l'association, notre mission est double :

**1. Identifier, protéger, et accompagner vers le droit commun les mineurs étrangers en danger en France** en vue d'une réelle intégration sociale et économique en étroite partenariat avec l'ensemble des acteurs présents dans le cadre des dispositifs de protection de l'enfance.

**2. Œuvrer à une meilleure connaissance et prise en compte du phénomène des enfants étrangers en danger sur notre territoire.** Sensibiliser les acteurs institutionnels, les pouvoirs publics et, d'une manière générale, la société civile, afin de faire évoluer le cadre réglementaire de prise en charge de ces enfants, que ce soit au niveau français ou international.

Hors la Rue a construit son identité et ses actions afin de venir en aide aux enfants originaires d'Europe de l'Est. L'association est toujours engagée auprès de ces enfants mais a aussi élargi son public, compte tenu de l'évolution du contexte migratoire et de la saturation des dispositifs de protection de l'enfance. Nos actions de rue nous conduisent à travailler principalement avec des enfants originaires de Roumanie, du Maroc et d'Algérie. Cependant, depuis 2019 notre projet associatif nous permet de travailler avec les jeunes filles françaises en errance dont les profils s'apparentent à celui des autres mineurs non accompagnés. Hors la Rue s'efforce toujours d'aller vers les mineurs les plus marginalisés, les moins demandeurs, et les plus éloignés de toute prise en charge institutionnelle.



**Hors la Rue s'associe avec une autre structure pour la mise en place d'une nouvelle modalité d'action** auprès des mineurs étrangers en errance sur le territoire parisien. Ainsi, l'association Aurore, en partenariat avec Hors la Rue, a lancé en octobre 2021 un dispositif visant à venir en aide aux mineurs en errance à Paris au travers d'actions d' « aller-vers » et d'une mise à l'abri, financé par la Ville de Paris.

**Hors la Rue recentre ses missions vers les enfants étrangers non demandeurs de protection et en dehors du droit commun.** Les tournées en rue sont renforcées (repérages et lieux d'activité) et l'association multiplie les opportunités de rencontres (lieux de vie, visites en détention). Le centre de jour est assoupli dans son fonctionnement pour devenir un centre d'appui aux maraudes, plus flexible afin de s'adapter aux besoins des jeunes.

**Hors la Rue fait le constat de l'apparition du phénomène d'enfants des rues.** Outre un travail régulier de repérage et d'accroche avec ce public, Hors la Rue a mené une action intensive de plaidoyer basée sur son travail de terrain, ce qui a contribué à la mise en place d'un dispositif d'envergure financé par la Mairie de Paris, pour répondre aux besoins particuliers de ce public.

**Hors la Rue devient une des associations pionnières dans la lutte contre la traite des êtres humains (TEH).** À ce titre, l'association a participé à des missions interministérielles ayant contribué à la création d'un dispositif expérimental d'éloignement des mineurs victimes de traite. L'engagement de Hors la Rue lui a valu d'être primée par l'ONU qui lui a décerné le second Prix Prévention de la Délinquance en 2014.

**Pour s'adapter aux enjeux de l'époque, notamment de la crise migratoire, l'association élargit son public et accompagne des jeunes d'origines diverses.** Le centre d'accueil s'est déplacé à Montreuil dans un lieu plus grand et plus adapté.

Aussi, des campagnes de plaidoyer sont lancées qui contribuent notamment à mettre fin aux accords Franco-roumains en 2010.

**Créée pour venir en aide mineurs isolés étrangers sur le territoire français, l'association repère les jeunes en rupture, roumains pour la plupart,** en vue de les accompagner vers le droit commun. Un centre d'accueil de jour est ouvert à Paris. Hors la Rue milite également pour que le phénomène des enfants des rues soit mieux pris en compte par les acteurs institutionnels et associatifs.

**Née de Parada, cette branche française est créée pour récolter des fonds pour les actions en Roumanie** et sensibiliser l'opinion française aux conditions de vie des enfants des rues.

**Miloud Oukili, un jeune clown français travaillant avec les enfants des rues à Bucarest, fonde l'association Parada.** Son objectif : leur redonner l'envie de vivre et les moyens de quitter la rue en développant leurs compétences artistiques.

**2021**

Dispositif d'aide aux mineurs en errance aggravée

**2020**

Aller vers les enfants les plus en danger

**2017**

Engagement auprès des enfants des rues non demandeurs de protection

**2015**

Spécialisation sur la question de la traite des êtres humains

**2010**

Diversification des publics

**2004**

Création de Hors la Rue

**2001**

Création de Parada France

**1996**

Création de Parada

# NOS OBJECTIFS

## REPÉRER

Chaque maraude est pour nous l'occasion d'entrer en contact avec de nouveaux jeunes, seuls ou en groupes. Nous attachons une importance particulière au fait d'aller vers les jeunes les moins demandeurs de protection. Que ce soit sur les zones d'activité, les lieux de passage ou de vie, nous allons à la rencontre des jeunes étrangers en errance ou en situation de danger. Le repérage est un enjeu essentiel : c'est la seule manière d'amener vers le droit commun les jeunes les plus fuyants et les plus éloignés de toute prise en charge, par peur ou par simple méconnaissance des institutions et des associations.

## CRÉER DU LIEN

Le travail de création de lien commence dès le premier contact avec les jeunes. Le temps de « l'accroche » et de la mise en confiance est variable, de quelques jours à plusieurs mois. Il s'agit de créer et maintenir une relation de confiance à même de susciter avec le temps une libre adhésion à un accompagnement éducatif. Cet aspect du travail des éducateurs de l'association est présent à chaque instant, au centre de jour ou lors des interventions de rue.

## ACCOMPAGNER

L'accompagnement éducatif vise à rapprocher les jeunes des institutions afin qu'ils prennent conscience de ce qu'elles peuvent leur apporter dans leur quotidien comme dans leur parcours d'insertion. Il est basé sur un principe d'écoute et une grande disponibilité des éducateurs qui assurent une fonction de soutien,

notamment dans les moments difficiles. Enfin, il cherche à replacer chaque enfant dans sa place d'enfant, à travers les apprentissages et les loisirs.

## ORIENTER

L'association Hors la Rue intervient dans le cadre du dispositif de protection de l'enfance, sur le repérage et l'orientation des enfants les plus éloignés de toute prise en charge. Lorsque les trois objectifs sus-cités sont remplis, l'équipe éducative cherche, autant que faire se peut, des solutions d'hébergement, de formation, ou toute autre orientation nécessaire à l'avancement du projet personnel du jeune. L'entrée dans le droit commun, par l'accès à une couverture santé, à la scolarité ou à une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, n'est pas toujours aisée comme nous le verrons plus loin. Le développement et l'entretien de notre réseau partenarial sont donc des conditions sine qua non de la réussite de l'orientation du jeune.

## FAIRE AVANCER

## LES DROITS DE

## L'ENFANT

Nous sommes aussi une association engagée qui milite pour que les droits de l'enfant soient inconditionnellement respectés et pour un système de protection toujours plus juste. Via des actions de plaidoyer et de sensibilisation, nous partageons notre expérience avec les différents acteurs sociaux et institutionnels dans des régions et des départements de plus en plus confrontés au phénomène des enfants et des adolescents étrangers en danger.

# NOS PRINCIPES

Nous croyons qu'il n'est d'action efficace que si elle est librement consentie. Et ce plus encore lorsqu'on s'adresse à un public qui dès le plus jeune âge n'a été confronté qu'à de l'instabilité, de la précarité, voire de la contrainte. C'est pourquoi il nous faut aller vers les enfants et les adolescents, en leur reconnaissant le droit de choisir librement ce qui est bon pour eux, tout en les incitant à adhérer à des propositions éducatives, vers un mieux-être, voire une sortie de rue. Que ce soit au centre de jour ou dans la rue, l'adhésion libre est toujours recherchée.

**LA LIBRE  
ADHÉSION**

**LE TRAVAIL EN  
PARTENARIAT**

Nous n'avons ni prétention ni vocation à tout régler seuls. Nous croyons que pour trouver des solutions appropriées et durables, il nous faut développer des partenariats avec des acteurs institutionnels et associatifs afin que les jeunes puissent avoir accès à l'hébergement, à la formation, à la santé...

Nous privilégions une approche de terrain non territorialisée car nous pensons qu'il est essentiel de se trouver auprès des enfants et des adolescents à la rue ou en situation d'errance. Leurs lieux de vie, d'activité ou de passage étant amenés à changer souvent, nos équipes font preuve d'une mobilité importante qui leur permet de rester au plus près des besoins et des préoccupations des jeunes.

**UNE  
APPROCHE DE  
TERRAIN**

**LA COM-  
PRÉHENSION**

La connaissance de nos publics, de leur parcours, de leur culture et de leur langue nous paraît essentielle pour apporter une réponse pertinente. Par son histoire, Hors la Rue a développé des liens très forts avec l'Europe de l'Est, la Roumanie en particulier, ce qui lui offre des atouts indéniables pour agir auprès de jeunes originaires de ce pays. Depuis plusieurs années, nous nous efforçons d'élargir nos compétences afin de pouvoir nouer des liens semblables avec les enfants et adolescents venus d'autres pays.

# NOS MODALITÉS D'ACTION

## ALLER-VERS ET TRAVAIL DE RUE

**Le travail de rue permet d'aller au-devant des jeunes les plus vulnérables, les moins demandeurs de protection et les plus éloignés du droit commun.** Notre équipe mobile (deux à trois membres de l'équipe éducative) et pluridisciplinaire se rend tous les jours sur les lieux où sont susceptibles de se trouver des jeunes en situation de danger. Après une phase d'observation visant à repérer les modes de rencontre et d'action des jeunes, les éducateurs tentent, pendant la phase « d'accroche » de se faire identifier comme professionnels bienveillants pouvant apporter au jeune un soutien ponctuel ou durable. Ces temps de rencontre, pendant lesquels sont également proposées différentes activités de médiation (sport, art-thérapie, musique...) permettent d'aménager une pause dans l'errance, d'approfondir la relation et de faire émerger des questionnements tout en faisant passer des messages de prévention.

Outre nos missions de repérage, d'évaluation et de signalement aux autorités compétentes, nous tentons de nous faire identifier par les mineurs en tant que ressources mobilisables pour l'accès aux droits et de développer des accompagnements pérennes. Nous menons donc à la fois des tournées dites de « repérage », afin de repérer et entrer en contact ; et des tournées dites de « suivi », afin de mettre en place des actions régulières et d'individualiser la relation. La régularité et la fréquence de ces tournées sont indispensables de façon à créer et maintenir ce lien de confiance, socle de tout accompagnement.

**Hors la Rue se rend sur les lieux d'errance de ces jeunes en journée et sur leurs lieux de vie, lorsque cela est pertinent.** Des maraudes sur les lieux de vie sont donc organisées à chaque fois que cela est possible, afin d'appréhender l'environnement socioculturel des jeunes, leurs conditions de vie et d'aller à la rencontre des familles pour qu'elles s'impliquent dans le projet d'accompagnement de leur(s) enfant(s).



## MENER DES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS ET CO-CONSTRUIRE UN PARCOURS

**Notre objectif est de pouvoir individualiser la relation avec les enfants et de les accompagner vers le droit commun.** Il ne s'agit pas d'une simple orientation mais de mobiliser nos compétences socio-éducatives dans une logique de parcours. Hors la Rue se positionne comme un "fil rouge" entre les jeunes et les institutions. Ces accompagnements individuels se font au long cours, en partenariat avec les institutions, les associations, les professionnels du soin, de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse.

Par exemple, Hors la Rue peut intervenir tout au long du parcours pénal notamment pour les enfants contraints à commettre des délits : sortie de commissariat, déferrement, détention. Au cours de l'année 2023, Hors la Rue a poursuivi ses interventions auprès de mineurs présumés victimes de traite des êtres humains incarcérés. En effet, les rencontres individuelles effectuées en détention, exemptes de « l'effet de groupe » particulièrement prégnant parmi les mineurs que nous accompagnons, s'avèrent paradoxalement propices à la libération de la parole, au renforcement du lien avec le mineur, à la réflexion autour des actes commis et d'un projet de vie.

**Une attention particulière est aussi portée aux soins et à l'accompagnement psychologique** pour ces enfants particulièrement vulnérables. Pour ce faire, deux psychologues et une médiatrice en santé interviennent, en rue comme sur notre centre de jour et sont constamment en lien avec les services de santé et de la réduction des risques.

## CRÉER DES SAS ET DES TEMPS DE RUPTURE

**Le centre de jour d'appui aux maraudes** est situé à Montreuil (93). Nous y accueillons les jeunes repérés en rue et suivis par l'association. Le CAJAM est un lieu permettant à l'équipe d'approfondir l'accroche ou le suivi des enfants à partir de 7 ans. Il facilite notamment l'observation et l'évaluation, le développement d'une relation de confiance, la socialisation, l'autonomie et la responsabilisation. Il permet aux enfants de faire une "pause" dans leur quotidien. Plusieurs activités peuvent être proposées : repas, douches, lessives, vestiaire d'urgence, activités individuelles ou collectives en fonction des jeunes accueillis.

# LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AU CŒUR DE NOS ACTIONS

La compréhension de situations de vie complexes ainsi que l'amélioration de l'accès au droit commun pour les enfants qui en sont le plus exclus, nécessitent la mise en œuvre d'un travail collaboratif conséquent et régulier avec un ensemble de structures institutionnelles et associatives. Aussi, l'action éducative auprès de jeunes très vulnérables et particulièrement éloignés du droit commun ne peut être envisagée sans le développement et l'entretien d'un réseau partenarial dense et composé d'acteurs œuvrant dans le champ de l'accompagnement des personnes en situation de grande vulnérabilité sur des thèmes aussi variés que la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'hébergement et, bien sûr, celui de la protection de l'enfance.

Le travail mené avec ces acteurs se rapporte à de l'échange d'informations, effectué dans le cadre du secret partagé, et visant à une meilleure connaissance des situations individuelles et à l'élaboration de stratégies communes et concertées d'intervention. Il se base également sur des orientations mutuelles engageant des actions complémentaires, et des réflexions partagées sur des situations/problématiques communes.

La recherche de compétences complémentaires pour accompagner au mieux nos publics est indispensable, étant donné les parcours et les besoins de ces enfants : carences éducatives et affectives, isolement, travail quotidien, exploitation par des tiers, traumatismes non accompagnés, défaut de soins, polyconsommations de produits psychoactifs... En 2023, nous avons mis en place un partenariat avec l'association Addictions France. Deux chargés de prévention sont ainsi intervenus à plusieurs reprises au sein de nos deux équipes afin de les accompagner dans l'adoption d'une posture de réduction des risques.

# GROUPE DE RÉFLEXION INTERPARTENARIAL POUR LES JEUNES FILLES EN ERRANCE



Ce groupe de réflexion informel s'est créé, au début de l'année 2023 dans les locaux de l'Hôpital Robert Debré, autour d'un besoin commun à l'Unité fonctionnelle d'Addictologie du Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de l'Hôpital, l'association ACPE (Agir Contre la Prostitution des Enfants) et Hors la Rue, de partager nos constats relatifs aux difficultés d'accompagnement et de prise en charge pour les jeunes filles victimes de violences, de soumission chimique et d'exploitation sexuelle rencontrées en rue ou se présentant dans nos dispositifs dans un état de détresse psychique et physique avancée.

Ces jeunes filles, mineures et jeunes majeures, souvent originaires de départements situés en dehors de l'Île-de-France et en situation de fugue, partagent un parcours chaotique constitué de carences, de ruptures, de polytraumatismes, un quotidien gouverné par des mises en danger récurrentes et une grande mobilité. Bien que très méfiantes envers les institutions et ne pouvant pas toujours se saisir des solutions de prise en charge proposées, elles ne se reconnaissent que rarement victimes mais cumulent les demandes, voire les appels à l'aide et peuvent accepter les propositions d'accompagnement psycho-éducatif basées sur de l'écoute, du soin et de l'étayage renforcé.

Après avoir défini le public concerné, notre groupe s'est attaché à répertorier les obstacles

à la prise en charge, les bonnes pratiques ainsi qu'à identifier les acteurs clés et les projets innovants déjà existants. C'est ainsi que l'association Koutcha et le dispositif 116000 ont été amenés à participer ponctuellement à nos réflexions. L'Unité en charge de la protection de l'enfance de l'hôpital (UAPED) est également invitée à nos réflexions. De ces premiers échanges de regards sur les problématiques et d'exposés sur nos pratiques respectives illustrés par des études de cas, est née la volonté de réfléchir les moyens de mise en œuvre d'une meilleure coordination opérationnelle entre les professionnels susceptibles d'être impliqués dans le repérage et/ou l'accompagnement de ces mineures très vulnérables. Le groupe a par exemple réfléchi à la création d'une plateforme d'alerte qui permettrait une identification plus rapide des jeunes filles en errance et la mise en place d'interventions précoces concertées.

Le groupe, enfin, souhaite appuyer des actions de plaidoyer et partager cet état des lieux en interpellant les pouvoirs publics sur la nécessité de développer des projets expérimentaux plus adaptés aux besoins de ces jeunes filles particulièrement en danger. Nous nous sommes réunis six fois au cours de l'année 2023 et le travail se poursuit en 2024.

## NOTRE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION KOUTCHA



En décembre 2023, Hors la Rue et Koutcha ont signé une convention de partenariat. Koutcha est une association créée en 2013 par trois anciens salariés de Hors la Rue ayant fait le constat du besoin de places dédiées à l'accueil et à l'accompagnement des mineurs victimes de la traite des êtres humains (TEH). Pendant des années, Hors la Rue et d'autres acteurs ont tenté de sensibiliser des structures de l'Aide Sociale à l'Enfance sur les besoins particuliers des mineurs victimes de TEH. Malgré les efforts des professionnels, il a souvent été difficile de maintenir l'accueil des enfants sur les foyers dits « classiques ».

### Plusieurs éléments expliquent ces difficultés :

- la localisation des structures dans des milieux urbains ou péri-urbains, à proximité de réseaux ferroviaires, routiers, autoroutiers, encourage les projets de fugue, mis en œuvre bien souvent pour respecter les consignes des exploitaires ;
- le retrait des téléphones portables est souvent préconisé pour éviter que les enfants soient exposés aux pressions de leurs entourages. Or, il est difficile d'appliquer cette consigne particulière à ces enfants alors que les autres jeunes accueillis sur la structure n'y sont pas soumis ;
- il est impossible d'empêcher les jeunes victimes de solliciter le prêt d'un appareil appartenant à un autre jeune du foyer ;
- l'accompagnement des mineurs victimes de la TEH implique une prise en charge renforcée pour répondre aux besoins parfois si spécifiques de ces enfants.

Pour toutes ces raisons, Koutcha – qui signifie maison en serbo-croate – a porté l'idée de la création d'un foyer expérimental à destination des mineurs victimes de la TEH. L'établissement, ouvert depuis octobre 2021, a une capacité d'accueil de six places.

L'association a aussi créé Satouk (petit village en roumain), un réseau national d'associations, institutions et lieux

d'accueil facilitant la mise en place d'un circuit de protection efficient pour les mineurs et les jeunes majeurs victimes de la TEH.

Koutcha propose un accueil sécurisant et sécurisé, dans un lieu tenu secret et situé en milieu rural pour assurer la protection des jeunes vis-à-vis de leur exploitier.

Le projet d'accueil n'a pas pour vocation de tenir les jeunes écartés des dispositifs de droit commun. Au contraire, l'accompagnement renforcé vise à leur offrir un répit afin qu'ils puissent développer un sentiment de sécurité leur permettant de se saisir des accompagnements proposés, de se reconstruire une identité positive et de s'insérer dans la société.

Ce dispositif est régulièrement sollicité par Hors la Rue pour des jeunes suivis par l'association. Ces orientations – ou tentatives d'orientation – impliquent de nombreux échanges bilatéraux mais aussi avec d'autres parties prenantes à la prise en charge.

Compte tenu de l'histoire et des analyses communes, ce partenariat s'est imposé naturellement. Il fixe notamment des objectifs de partage de connaissances mais aussi d'échanges de pratiques entre professionnels, qui peuvent permettre à ces derniers de « découvrir » des conditions de vie ou d'accueil des jeunes avec lesquels nous travaillons tous, mais à des moments différents.

Ce partenariat est le signe d'une vision partagée, qui vise notamment à inscrire les enfants victimes de la TEH dans un parcours pensé pour eux afin de leur permettre d'être protégé efficacement, de prendre conscience progressivement de leur situation, de se reconstruire et d'être en mesure de réintégrer ensuite des parcours plus « classiques » en protection de l'enfance.



## Hors la Rue tient à remercier l'ensemble de ses partenaires et acteurs associatifs et institutionnels pour le travail mené en commun au bénéfice des jeunes que nous accompagnons :

► **Les acteurs associatifs intervenant en bidonvilles** : Médecins du Monde - MDM (Mission bidonvilles), Acina, Askola, Première Urgence Internationale - PUI, le Secours Catholique, École enchantée, Rues et cités ;

► **Les acteurs associatifs intervenant auprès de personnes en précarité et/ou les mineurs non accompagnés** : Aurore, Addictions France, Koutcha, Esperanto, la Croix-Rouge française, Foyer Jorbalan- AFJ (pour la protection des femmes victimes de la traite), Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM), France Terre d'Asile (FTDA), Agir contre la prostitution des enfants (ACPE), Coalia, Oppedia Charonne, Association FIT, le MAS, MIST ;

► **Les acteurs institutionnels** : la Brigade de Protection des Mineurs, les Parquets des Mineurs de Paris et de Bobigny, la Protection Judiciaire de la Jeunesse : le Service éducatif Au Tribunal (SEAT) de Paris et Bobigny, les Tribunaux judiciaires de Paris et de Bobigny, le Barreau des avocats de Paris et de Bobigny, la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et d'Île-de-France, la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), la Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Mairie de Paris, l'Unité d'assistance aux sans-abris (UASA), la Mairie de Montreuil, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine- Saint-Denis (CAMNA et CRIP) et de Paris (SEMNA, CEOMNA et CRIP), le Défenseur des droits, le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) en Île-de-France, la Fabrique de Santé Madeleine Brès, Cellule d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés (CAMNA), Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risque (MPPCR), Unité Fonctionnelle d'Addictologie de l'hôpital Robert-Debré, Services des urgences des hôpitaux Trousseau et Necker, Bus départemental dentaire, Équipe Mobile, Protection Enfance de l'hôpital Jean Verdier, Équipe mobile ESPER du service de pédiatrie de l'hôpital Robert Debré, PMI Mobile de la Seine-Saint-Denis, La fabrique de la Santé Aubervilliers, les PASS d'Île-de-France, CPOA Saint Anne ;

► **Les autres acteurs** : Trajectoires, Paris d'exil, Viacti, Unicef France, ECPAT, Alliance des Avocats pour les Droits des Hommes (AADH), l'Amicale du Nid, Centre de victimologie pour mineurs, La Maison des femmes de Saint-Denis ;

► **Les collectifs** : Romeurope, Ensemble contre la traite des êtres humains, InfoMIE, Accompagnement et Défense des Jeunes Isolés Étrangers (ADJIE), Agir Ensemble pour les Droits des Enfants.

Hors la Rue tient à remercier les partenaires publics et privés qui ont financé nos actions cette année.

### Partenaires publics



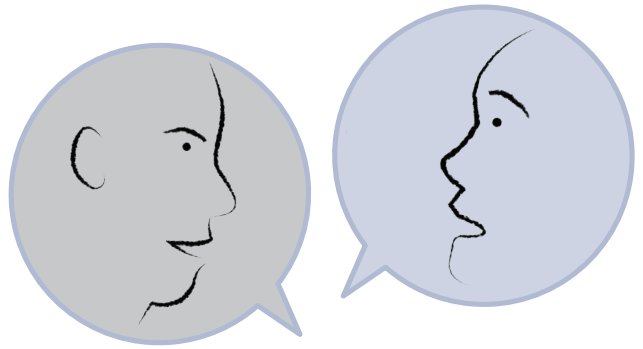
### Partenaires privés



## REGARDS CROISÉS

# MATHILDE ET CHARLOTTE

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



### 1/ Pouvez-vous vous présenter ?

**Mathilde :** *Je suis Mathilde, travaillant dans la protection de l'enfance depuis une dizaine d'années. Du planning familial, à l'éducation à la vie affective et sexuelle des adolescents en passant par l'Aide Sociale à l'Enfance, mon évolution dans l'accompagnement social est riche en expériences, et c'est grâce à Hors la Rue que je suis devenue la personne engagée d'aujourd'hui.*

**Charlotte :** *Mon nom est Charlotte Delobel. Je travaille pour une fondation familiale qui a soutenu Hors la Rue pendant 7 ans via un soutien structurel de long terme. Mon travail est d'identifier les partenaires avec qui nous pouvons bâtir une vision systémique, pour contribuer à analyser et agir aux racines des problèmes, dans différents champs, selon une stratégie pointue par thématique et par zone géographique. L'idée n'est pas seulement d'apporter un soutien financier mais aussi une expertise, des mises en relation, une aide à la prise de décisions stratégiques en me mettant au service du partenaire et en cherchant si besoin les compétences complémentaires autour de nous. Je suis quelqu'un qui aime créer des ponts, trouver des voies nouvelles pour avancer sur le fond mais aussi sur la forme, en construisant ensemble de nouvelles méthodes de collaboration au service d'une cause commune.*

### 2/ Depuis combien de temps êtes-vous membres du conseil d'administration (CA) de Hors la Rue et quelles sont les raisons de votre implication ?

**Mathilde :** *Je suis au CA de Hors la Rue depuis un an, dans la continuité de mon engagement pour cette association*

*qui a commencé en 2017 en service civique, puis en tant qu'éducatrice salariée. J'ai quitté ce poste fin 2021 mais il me paraissait inconcevable de mettre un terme à mon engagement auprès de Hors la Rue. J'ai donc accepté avec plaisir l'invitation à rejoindre le CA.*

**Charlotte :** *Quand le soutien de la fondation pour laquelle je travaille a pris fin, j'ai été très heureuse d'accepter la proposition de rejoindre le CA, il y a moins d'un an. Il n'y avait plus conflit d'intérêt.*

*Accompagner, voir grandir, évaluer les risques, écouter et conseiller une association partenaire pendant 7 ans vous donne beaucoup à voir de la qualité des équipes, du projet, du contexte. Des liens se tissent inévitablement, et c'est aujourd'hui à titre personnel que j'apporte mon regard sur une thématique qui n'est pas facile à porter, et qui dérange parfois, alors qu'elle est au cœur de nos sociétés, et majeure partout dans le monde.*

### 3/ Pouvez-vous nous expliquer quel rôle vous avez en tant qu'administratrices ?

**Mathilde :** *Avec mon expérience passée d'éducatrice, je me sens en tant que membre du CA comme l'observatrice des dynamiques internes qui rythment la vie de l'association. Cette position d'administratrice me permet de comprendre les enjeux quotidiens entre le travail de terrain et les financements en passant par le centre d'accueil de jour. Au-delà de cette prise de recul intéressante, je me sens aussi actrice dans la prise de position et de décisions qui régissent la vie associative. Par ce rôle, mon soutien à Hors la Rue est fonctionnel et épouse complètement l'idée que je me fais d'un engagement associatif.*

*Charlotte : Compte tenu de mon parcours, je souhaite réfléchir à la construction de partenariats intelligents, pour consolider les ressources de l'association et parler du sujet et de l'approche unique de Hors la Rue dans le secteur philanthropique. Cette alliance de terrain, de sensibilisation, de partage des connaissances et de plaider à tous les niveaux des institutions publiques, aux différentes fonctions, organes, commissions, instances, en France et en Europe, est selon moi la force majeure de Hors la Rue. Sans compter l'extrême compétence des interlocuteurs que j'ai pu y rencontrer et qui partagent les mêmes traits communs : professionnalisme, structure, engagement, détermination, et aussi gentillesse. C'est très rare.*

#### **4/ D'après vous, quels sont les enjeux de la protection de l'enfance concernant les mineurs étrangers en errance aujourd'hui en France ?**

*Mathilde : Être un mineur non accompagné en France n'a jamais été un statut simple et aujourd'hui les difficultés administratives ne font que s'ajouter aux traumatismes d'un parcours migratoire souvent complexe. Faire adhérer ces jeunes aux prises en charge institutionnelles parfois parsemées de ruptures est essentiel pour qu'ils soient reconnus par l'État. Reconnus institutionnellement, mais aussi humainement. Ces jeunes évoluent dans nos espaces publics, ils font partie intégrante de notre société, nous devons donc leur permettre de trouver leur place, décemment et collectivement. Pour cela, il est important que tous les acteurs des schémas de prise en charge des mineurs étrangers en errance soient formés aux complexités des profils, outillés et financés pour travailler correctement, et mobilisés aux côtés d'une politique soutenable.*

*Charlotte : J'en vois deux essentiels.*

*Le premier est l'application effective du droit à la protection, sans géométrie variable, en travaillant main dans la main avec les professionnels de terrain (sensibilisation, formation, outils concrets pour les aider dans un quotidien aussi très difficile) et les institutions.*

*Le second est la place laissée à la prise en compte de la voix des « premiers concernés » qui sont les mieux à même de nous aider à identifier les besoins et les possibilités d'action commune.*

#### **5/ Quelle place Hors la Rue peut prendre pour répondre à ces enjeux ?**

*Mathilde : Hors la Rue joue le rôle de pont entre la rue et les institutions de protection de l'enfance. L'association fait partie du tissu de professionnels faisant lien entre ces deux mondes qui se cherchent mais parfois se rejettent. Pour faire ce pont, il faut déjà faire lien avec les jeunes et c'est la première étape d'un accompagnement pérenne qui se met en place grâce au travail de l'équipe éducative. En plus de ça, Hors la Rue et son travail de plaider permettent de visibiliser ce public en grandes difficultés, et ce auprès des citoyens que nous sommes, mais aussi auprès des institutions comme la PJJ, l'ASE, la BPM ou même les commissariats. Parce que suivre ces jeunes est nécessaire pour satisfaire leurs besoins primaires, et les accompagner dans leur construction identitaire à des âges où ils ont malheureusement déjà sédimentés des expériences d'échecs. Et visibiliser ces jeunes, c'est alerter l'opinion publique et donc faire réagir les politiques.*

*Charlotte : Au cours d'une évaluation au long cours, Hors la Rue a fait l'objet d'un cas d'étude passionnant qui met en avant la pertinence de la complémentarité des outils déployés par l'association.*

*Cela a notamment permis de démontrer qu'il ne pouvait y avoir de plaider efficace et de changement dans les systèmes et réflexes de fonctionnement sans action de terrain, sans lien étroit avec les personnes premières concernées, sans connaissance des situations et enjeux observés de fait. Cette complémentarité terrain/plaider, et ce travail main dans la main avec différents acteurs (chercheurs, privés, publics à tous les niveaux, associations) est absolument exemplaire chez Hors la Rue et porteur d'un changement systémique profond au service des jeunes et de leur protection.*

*Par ailleurs, Hors la Rue travaille avec d'autres acteurs dans d'autres pays et ce travail de coopération entre pays européens est absolument essentiel par la nature du sujet.*

# 2023 EN CHIFFRES

## PROJET MULTIPUBLIC MONTREUIL

Comme en 2022, nos équipes de rue se sont principalement déployées à Paris et en Seine-Saint-Denis pour aller à la rencontre de 158 jeunes dont plus de la moitié (57%) ont été rencontrés les années précédentes. Nos actions ont ciblé des jeunes roumains en habitat précaire et en situation quotidienne de travail (34% de la file active), des MNA principalement algériens (40%) et des jeunes filles françaises en situation d'errance aggravée. Les jeunes filles constituent aujourd'hui presque la moitié (46%) des jeunes accompagnés. Un tiers de ces jeunes ont fait l'objet d'un accompagnement individualisé et renforcé s'étendant sur plusieurs mois/années, impliquant une diversité de démarches toujours plus importante, notamment sur les volets sanitaires et judiciaires (PJJ, commissariats pour dépôt de plaintes, audiences au pénal, visites en incarcération, rendez-vous avec avocats et administrateur ad hoc...). Le projet de Hors la Rue, en mutation permanente, est aujourd'hui principalement nourri par l'implication de notre équipe dans des suivis individualisés très complexes auprès de jeunes majoritairement présumées victimes d'exploitation que nous accompagnons dans un parcours, aussi long qu'incertain, leur permettant d'accéder à une reconnaissance et à une protection effective en tant que victime. Cette réalité nous conduit également à accompagner sur la durée des jeunes majeurs vulnérables (24 suivis en 2023) et à réduire nos tournées de repérage et de suivi pour améliorer notre disponibilité pour les jeunes les plus vulnérables qui ont besoin d'un accompagnement renforcé. 9 signalements détaillés ont été transmis aux services de protection de l'enfance et 4 jeunes ont pu être stabilisés dans leur parcours de protection.

### DE LA RUE...

**68** NOUVEAUX CONTACTS

**68** JEUNES SUIVIS

**158** JEUNES DIFFÉRENTS RENCONTRÉS =  
68 NOUVEAUX + 90 RENCONTRÉS AVANT 2023

**277** MARAUDES (DONT 118 À PARIS)

**159** MARAUDES EFFECTUÉES DANS LE CADRE  
DES MARAUDES MIXTES SUR LE DPT. DU 93

**46%** DE FILLES SUIVIES

**34 %** DE JEUNES DE NATIONALITÉ ROUMAINE

**40 %** DE JEUNES DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE

### À LA PROTECTION

**9** SIGNALEMENTS DÉTAILLÉS ONT ÉTÉ TRANSMIS  
AUX SERVICES DE PROTECTION DE L'ENFANCE,

**4** JEUNES ONT PU ÊTRE STABILISÉS DANS LEUR  
PARCOURS DE PROTECTION ET DE NOMBREUX AUTRES  
ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS DANS LEURS ALLERS-RETOURS  
ENTRE LA RUE ET LA PROTECTION.



# PROJET MNA PARIS

La deuxième année d'expérimentation de notre projet de repérage et d'accompagnement des MNA en errance à Paris a été marquée par la nette augmentation des jeunes rencontrés (+30%) qui demeurent des jeunes garçons (93%), originaires de 2 pays du Maghreb, le Maroc (61%) et l'Algérie (21%). Les mineurs marocains que nous avons accompagnés venaient principalement des villes du nord du Maroc (Tanger, Casablanca, Tétouan, Nador et Fès) mais le nombre de jeunes provenant des villes du centre et même du sud a été en augmentation en 2023 (Beni Mellal, Marrakech, Agadir). Les mineurs algériens que nous avons accueillis viennent quant à eux d'Alger et d'Oran. Le nombre de jeunes bénéficiant d'un accompagnement individuel ou collectif est en augmentation constante (+70% en 2023), du fait de la proportion importante dans notre file active (37%) de jeunes rencontrés les années précédentes et avec lesquels l'accroche n'est plus à faire. Ainsi, la grande majorité des jeunes rencontrés en rue se sont présentés à la mise à l'abri pour y demander des services et presque 50 % des jeunes l'ont fréquentée avec régularité, pendant une période donnée. Cela atteste d'une bonne identification et, pour les plus réguliers, d'un bon lien entretenu par l'équipe avec une majorité des jeunes cibles en présence sur le territoire. Un nombre très important de jeunes est signalé à l'Aide Sociale à l'Enfance qui est systématiquement informée de la présence de tout jeune très vulnérable nouvellement rencontré sur le territoire ainsi que tout jeune mis à l'abri. En 2023, 16 situations fortement préoccupantes ont fait l'objet d'un signalement détaillé du fait d'une grande vulnérabilité liée à l'âge (moins de 15 ans), d'une situation présumée d'exploitation, de troubles psychologiques aggravés et/ou de mises en danger répétées.

## DE LA RUE...

**88** NOUVEAUX CONTACTS

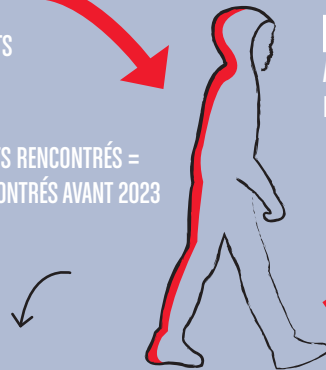
**108** JEUNES SUIVIS

**140** JEUNES DIFFÉRENTS RENCONTRÉS =  
88 NOUVEAUX + 52 RENCONTRÉS AVANT 2023

**292** MARAUDES

**7%** DE FILLES SUIVIES

**98 %** DE JEUNES ORIGINAIRES DU MAGHREB



## À LA PROTECTION

**16** INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES OU  
ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES VERS DES  
PÔLES D'ÉVALUATION EFFECTUÉS POUR DES JEUNES



## AU TOTAL, HORS LA RUE EN 2023 C'EST :

**298** JEUNES DIFFÉRENTS RENCONTRÉS

**156** NOUVEAUX CONTACTS

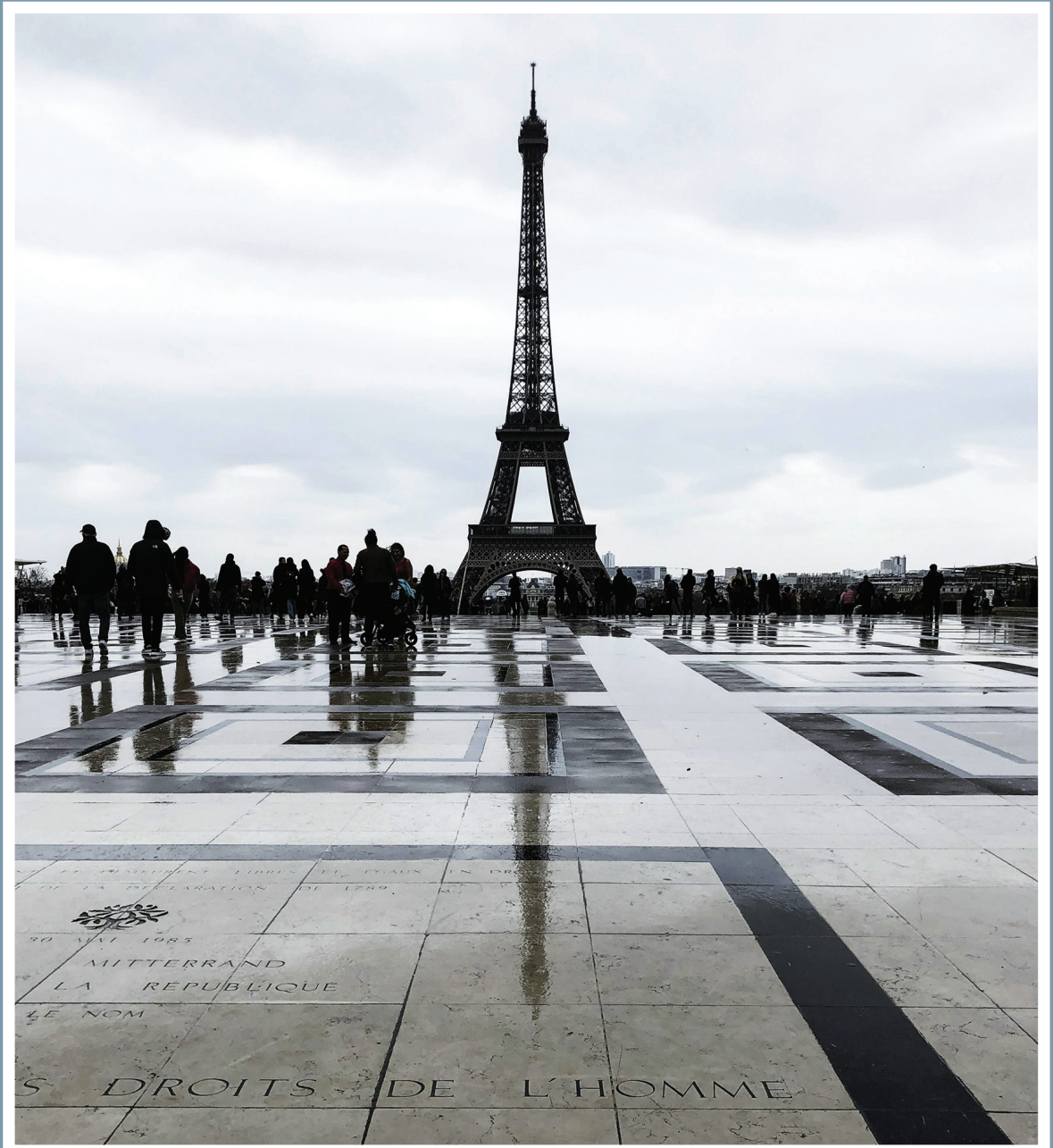
**176** JEUNES SUIVIS

**569** MARAUDES



**PARTIE 2.**

# LES FAITS MARQUANTS EN 2023



# L'OPP PSYCHIATRIQUE, UN LEVIER DANS LA PROTECTION DES JEUNES EN ERRANCE ?

Cette année, quatre jeunes accompagnés par les équipes de Hors la Rue ont été hospitalisés dans le cadre d'une ordonnance de placement provisoire psychiatrique ou d'une obligation de soins, demandés par le juge des enfants. La mise en place de ces soins contraints ont pu questionner les pratiques de Hors la Rue auprès de ces jeunes quant à l'indication (quand est-ce que les équipes préconisent une contrainte aux soins ?), la concertation entre tous les acteurs (justice, médical, éducatif..) en vue et lors d'une hospitalisation, et notre place auprès du jeune pendant son hospitalisation et à sa sortie. Ainsi, nous essaierons de retracer à travers ces quelques lignes, l'adaptation de nos pratiques dans les spécificités de ces accompagnements.

## Qu'est ce qu'une ordonnance de placement provisoire psychiatrique ?

L'ordonnance de placement provisoire (OPP) est une mesure qui permet au juge des enfants de placer un mineur dans une structure (judiciaire, sociale, médico-sociale ou sanitaire) susceptible d'assurer son accueil et son hébergement. Les institutions de soins psychiatriques peuvent également être concernées à des fins d'évaluation et/ou de traitement spécialisé sur avis médical.

Sur l'aspect juridique, l'OPP en psychiatrie et les différentes formes d'obligation de soins constituent des exceptions au principe du consentement du patient aux soins. Elle constitue ainsi, chez les mineurs, une modalité spécifique d'hospitalisation sous contrainte en dehors du cadre des dispositions générales de l'hospitalisation sans consentement prévu par la loi du 27 Juin 1990.

L'OPP en psychiatrie se rattache aux soins spécialisés judiciairement contraints. Elle entre dans le champ plus large des obligations et injonctions de soins (obligation de soins, injonction thérapeutique, consultation ou examen médical obligé, stages de sensibilisation aux comportements en santé).



## La préconisation d'une contrainte de soins auprès des jeunes en errance, un levier pour le lien ?

Lors des missions de repérage des jeunes en rue, la collaboration entre les professionnels de santé et les professionnels éducatifs a permis d'étayer l'identification « *d'une situation intolérable [pour le mineur] qu'il faut impérativement faire évoluer vers un mieux-être...<sup>1</sup>* ». C'est effectivement à travers ces notions « *d'intolérable* » et « *d'impérativement* » que l'indication d'une mesure de contrainte aux soins a amené l'équipe à la préconiser auprès de professionnels de santé hospitalière et des juges des enfants. De manière plus concrète, et en ne se basant pas que sur le désarroi provoqué par la situation de ces jeunes, d'autres critères (non exhaustifs) ont aussi été considérés dans nos préconisations :

- **l'âge des jeunes.** Pour la plupart, ils avaient moins de 16 ans lors de la demande de soins ;
- **des mises en danger aggravées, continues et répétées ;**
- **une désorganisation psychique réactionnelle ou structurelle du jeune** pouvant représenter un danger pour les autres ou pour lui-même ;
- **des interventions des services de protection de l'enfance et de notre équipe qui n'ont pas permis d'améliorer la situation ;**
- **une ambivalence ou un refus de la part des parents** (lorsqu'ils sont présents) de coopérer à une mesure de protection.

Il est important de rappeler que Hors la Rue travaille auprès des jeunes dans une démarche de libre adhésion, notre aller-vers reposant sur un principe d'agrément informel de l'enfant à participer à l'accompagnement qu'on lui propose. En effet, la contrainte peut entacher le processus d'alliance thérapeutique et par là, le travail de subjectivation nécessaire au mieux-être des jeunes ainsi qu'à leur autonomie. C'est là que le travail de concertation entre tous les professionnels autour de la situation prend alors toute son importance, afin d'accompagner progressivement les jeunes vers la prise de conscience de leurs besoins, de leur état et de la connaissance des moyens disponibles pour y répondre.

## Le lien avec les institutions hospitalières : vers un travail de désamorçage de la méfiance mutuelle

Un tel postulat implique de travailler dans différentes directions, car en parallèle du renforcement du lien, les objectifs sont multiples :

### • Accompagner progressivement le jeune vers une forme d'adhésion au soin contraint

Les jeunes qui ont été hospitalisés dans le champ des soins spécialisés judiciairement contraints, présentent un fonctionnement psychique marqué par une psychopathologie des liens, laissant transparaître la notion des limites : limites dépassées par l'agir, agir qui se répercute davantage sur l'environnement du jeune que sur lui-même. Par ce fonctionnement, le jeune va déposer dans son environnement sa souffrance interne de manière à ce que les professionnels qui le rencontrent en arrivent à se demander si leurs dispositifs sont suffisamment bons pour les accueillir.

---

<sup>1</sup> Huyette M., Desloges P., Guide la protection judiciaire de l'enfant, Dunod, 2009.

- **Transformer les représentations auprès des professionnels de la psychiatrie quant à cette préconisation et ce qui peut être en jeu derrière cette apparente « non demande ».**

Les professionnels de la psychiatrie peuvent parfois interpréter cette hospitalisation comme non justifiée et les contraignant - aussi - par cette idée qu'elle viendrait manifester une incapacité, voire un rejet de la part des équipes accompagnantes à prendre en charge des jeunes socialement, ce qui empêcherait d'entendre une demande véritable de collaboration entre la protection et le soin<sup>2</sup>.

- **Continuer à s'engager, en tant qu'accompagnateur du jeune, dans le lien et l'amélioration de son mieux être, pendant le temps de l'hospitalisation et après.**

L'hospitalisation par le biais d'une OPP représente aussi une suspension dans l'errance et le contexte de vie durant les derniers mois voire années pour le jeune. Connaissant cela, nos équipes se sont alors beaucoup questionnées sur la mise en place de visites auprès des jeunes lors de leur hospitalisation : quel dispositif ? Fréquence ? Axes de travail ? Passation du lien ? avec cette idée sous-jacente que Hors la Rue peut représenter un lien au passé et à la rue. Des synthèses avec les professionnels des différentes institutions entourant les jeunes ont permis de proposer des perspectives d'éloignement pertinentes et en lien avec l'historique du jeune. Malgré cela, les réponses appropriées sont complexes à trouver et le parcours traumatique des jeunes peut les amener à retourner vers l'environnement qu'ils connaissent le mieux, entravant leur capacité à devenir sujet.

Ainsi, ces objectifs ont pu être facilités par l'intervention et la flexibilité des modalités d'accompagnement des Unités d'Accueil Pédiatriques des Enfants en Danger<sup>3</sup>, au sein des structures hospitalières. En effet, les UAPED sont positionnées comme des acteurs chargés d'organiser et de faciliter l'accès à un parcours de soins des mineurs victimes. Cela a nécessité une adaptation des circonstances des rencontres comme par exemple la proposition de consultations ambulatoires tout en travaillant la déconstruction des représentations des jeunes autour de l'hôpital et la méfiance autour des soins (peur de l'appel aux parents, du placement, de l'hospitalisation directe...).

L'OPP psychiatrique constitue un outil de dernier recours qui peut néanmoins s'avérer nécessaire dans la mesure où la préconisation est élaborée en collaboration par l'ensemble des acteurs autour d'une situation de vulnérabilité extrême et est demandée par le médecin impliqué dans le suivi du patient. Elle doit également prendre place comme une étape à part entière du projet d'accompagnement individualisé de l'enfant avec pour objectifs de le sécuriser pour mieux évaluer son état de santé psychique, mettre en place un parcours de soin et préparer son accompagnement à l'issue du séjour hospitalier.

---

<sup>2</sup>. Les Unités d'accueil pédiatriques enfants en danger (UAPED) sont composées d'équipes pédiatriques dont les objectifs sont à la fois de repérer et constater les violences faites aux enfants mais également de développer des dispositifs sur mesure de prise en charge du psychotraumatisme

<sup>3</sup>. Botbol M., Choquet L-H., Grousset J., Hamon H., Ordonnance de Placement Provisoire et Obligation de soins en psychiatrie de l'Adolescent, Elsevier Masson Psychiatrie, 2010.

## ÉTUDE DE CAS

# JULIE, L'ACCEPTATION DU SOIN COMME ÉTAPE VERS LA PROTECTION

Julie<sup>1</sup> est rencontrée dans les rues de Barbès. Comme de nombreuses jeunes filles en errance déjà accompagnées par Hors la Rue, Julie s'affilie aux mineurs non accompagnés (MNA) en situation d'errance aggravée présents sur le territoire parisien en adoptant leurs conditions de vie comme leurs conduites à risque : consommation de nombreux toxiques, avec en tête le Lyrica et le Rivotril, actes de délinquance souvent commis à la demande de tiers, mobilité permanente, nuits dans des abris de Fortune (squats, voitures) et enfin, rejet de toute forme de protection proposée.

C'est avec l'ensemble de ces mises en danger que nous allons devoir composer dans le cadre de l'accompagnement de Julie. À celles-ci, nous pouvons également ajouter les violences sexuelles avérées et les suspicions d'exploitation sexuelle, existantes pour les MNA mais encore plus saillantes lorsqu'il s'agit de jeunes filles en rue.

Le lien se crée très rapidement avec Julie qui dépose à l'équipe plusieurs demandes : des activités mais également du soin, notamment gynécologique. Plusieurs rendez-vous au sein d'un centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) sont planifiés. Elle n'en honore aucun, sa demande oscillant au rythme de son errance. Les accompagnements aux urgences sont en revanche nombreux et en lien avec les mises en danger propres à l'errance : overdose, plaies infectées, chocs...

À mesure que se dessine l'accompagnement de Julie, nous constatons que la temporalité longue du travail éducatif auprès d'une jeune en rupture de tout s'articule difficilement avec la gravité de ses mises en danger et l'urgence d'y mettre un stop. Toutefois, Julie, sans conteste, adhère progressivement, en dépit de ruptures de plus en plus ponctuelles, et se présente presque quotidiennement sur notre centre d'accueil d'appui aux maraudes.

Cette régularité des rencontres renforce progressivement le lien et rend possible le lent acheminement vers une sortie de rue et de l'errance du fait de :

- la mise en place d'ateliers ritualisés d'art-thérapie, d'autant plus précieux qu'ils créent un espace de jeu et de régression sécurisant pour une jeune habituée à l'hypervigilance de la rue et à l'environnement d'adultes malveillants ;
- la création d'un espace-temps de réduction des risques au cours duquel la jeune ne consomme pas et ne se met pas en danger ;
- une "désurgentisation" des soins avec notamment la mise en place d'un suivi ambulatoire au sein d'un hôpital pédiatrique parisien (UAPED) en amont d'une indispensable hospitalisation à laquelle elle a été préparée.

Parallèlement à cet accompagnement resserré, une mesure de placement à domicile chez sa mère est décidée. De fait, la jeune contrairement aux mois précédents rentre chez sa mère le soir pour se présenter le lendemain sur notre centre, notamment afin d'honorer ses rendez-vous médicaux. Progressivement, elle reprend un rythme et des repères spatio-temporels qui structurent son quotidien.

<sup>1</sup>. Pour des raisons de confidentialité, tous les prénoms présents dans ce rapport d'activité ont été modifiés.



Nous le savons, ce tricotage n'est que provisoire mais l'intégralité des professionnelles impliquées autour de cette situation constatent les prémices d'une sortie de rue et s'adaptent à la temporalité de la jeune. C'est notamment le cas de la pédiatre qui la suit dans le cadre des rendez-vous en ambulatoire, lesquels sont proposés en lieu et place d'une hospitalisation à laquelle Julie n'est pas encore prête. Il s'agit, dans un premier temps, d'instaurer un lien de confiance avec le personnel médical et de faire de l'accès aux soins un levier au processus d'adhésion. Ce faisant, l'idée d'une hospitalisation chemine dans son esprit. Elle commence à se projeter dans un foyer mais semble avoir bien intégré qu'avant toutes choses, elle a besoin de soins et que cela passe par une hospitalisation.

Toutefois, un lundi matin de juillet, Julie ne se présente pas à un rendez-vous médical et, pendant plusieurs jours, ne donne aucune nouvelle. Une absence et un silence d'autant plus inquiétants qu'elle était quotidiennement en lien avec nous depuis plusieurs semaines. Conjointement, la pédiatre qui la suit ainsi que notre équipe font parvenir des signalements la concernant au Parquet de Paris. Prenant acte des différents éléments de danger mentionnés dans les deux signalements ainsi que du positionnement ambivalent de la mère quant à son accord concernant une éventuelle hospitalisation, la juge prononce une ordonnance de placement provisoire (OPP) pour soins.

Quelques jours plus tard, la jeune de retour chez sa mère est cherchée à son domicile pour être conduite au sein d'une unité pédopsychiatrique d'un hôpital parisien.

Très vite, des éducatrices de Hors la Rue lui ont rendu visite sur la demande de l'hôpital. Ces dernières ont ainsi pu constater que la jeune, sans être ravie, comprenait et acceptait son hospitalisation. Il est certain que sans le travail amorcé par la pédiatre qui l'a suivie en ambulatoire, Julie aurait bien moins accepté ce contexte d'enfermement hospitalier et sa perception se serait essentiellement focalisée sur la dimension coercitive et non sur le soin. Dès lors, la jeune a pu se projeter dans le futur qui se dessinait à l'issue de son hospitalisation, à savoir un séjour de rupture de neuf mois à Madagascar.

Les éducatrices qui l'accompagnaient principalement en rue se sont progressivement retirées, de peur de susciter des reviviscences de son errance. En revanche, les ateliers d'art-thérapie, prémices d'une adhésion au soin thérapeutique perdurèrent afin d'assurer une continuité et une permanence psychique et physique rassurante pour la jeune. Ceux-ci furent d'ailleurs l'occasion pour Julie de créer un carnet de voyage l'aidant à se projeter dans son séjour à venir.

# QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR LES JEUNES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS UNE PROCÉDURE PÉNALE ?

En 2023, une dizaine de jeunes ayant été accompagnés par notre équipe vers la conscientisation de leur statut de victime de traite des êtres humains (TEH) ont été visés comme victimes dans le cadre de procédures pénales. Ces accompagnements ont bousculé le quotidien de nos équipes et ont fait avancer nos pratiques.

Dans notre rapport d'activité de l'année passée, nous écrivions sur la place de Hors la Rue dans l'accompagnement des jeunes vers la conscientisation du statut de victime de TEH. Ainsi, nous décrivions les leviers sur lesquels nous nous appuyons pour faire émerger des discussions relatives à l'exploitation et nous présentions les impacts des enquêtes basées sur l'exploitation des mineurs dans notre quotidien.

En 2023, ce travail de conscientisation mené auprès de plusieurs jeunes a entraîné une évolution de l'accompagnement proposé. Pour ces derniers, en effet, la conscientisation de leur statut de victime de TEH, travaillée sur un temps long, a abouti à des plaintes au motif de la traite auprès des services de police. Cette étape, demandant beaucoup de courage pour les jeunes concernés, n'est finalement que le début d'une longue procédure lorsqu'une enquête est déclenchée.

Ainsi, dans le cadre de ces accompagnements, outre notre mission d'information aux droits, nos actions ont été très variées : mise en lien et accompagnements physiques vers les avocats, vers l'administrateur ad hoc, préparation aux auditions devant les juges d'instruction, aide à la rédaction de récits de vie, préparation et accompagnement aux audiences.

Pendant toutes ces étapes, notre rôle est de **soutenir**, d'**encourager**, de **valoriser**, d'accueillir les peurs et les angoisses des jeunes et tenter de les **rassurer**. Cette fonction de réassurance peut être complexe à mettre en œuvre lorsque les informations et moyens à notre disposition sont limités. Ainsi, au cours de l'année et pour la première fois, nous avons accompagné devant la Cour d'assises de Paris, une jeune fille, suivie par Hors la Rue depuis 2019, qui avait porté plainte contre son proxénète quelques années auparavant. Cet accompagnement inédit, qui outrepassa nos missions d'origine, a questionné l'équipe sur la manière de préparer cette jeune à devoir raconter, devant une cour à la violence symbolique forte, composée de personnes inconnues et devant l'auteur présumé, l'exploitation sexuelle dont elle a été victime.



Mais de manière générale, c'est aussi la question de la **protection** qui guide notre accompagnement. Pendant tout le temps de la procédure, les jeunes vont en effet devoir se remémorer les faits d'exploitation dont ils ont été victimes et les répéter auprès de plusieurs acteurs différents, souvent sur des temps longs. Pour ces jeunes, le risque de reviviscence des traumatismes peut être élevé. En ce sens, notre mission est aussi de **sensibiliser les professionnels** (juges, avocats, procureurs, enquêteurs) aux vulnérabilités des jeunes, au risque d'effondrement psychique et à la nécessité de pouvoir s'adapter à leur temporalité, impliquant alors parfois le report de rencontres ou d'auditions.

La protection juridique de ces jeunes est également centrale dans l'accompagnement proposé. Au fil des années, notre équipe a été amenée à se former sur la question des titres de séjour liés à la TEH afin d'accompagner les jeunes victimes vers la régularisation de leur situation dès lors qu'ils atteignent l'âge de 18 ans. Toutefois, nous nous sommes heurtés à des difficultés concernant la situation des jeunes algériens dont la régularisation dépend des accords franco-algériens de 1968 qui ne prévoient pas la délivrance de titre de séjour lié à la TEH. Plusieurs jeunes victimes ayant ainsi coopéré avec les services de police et s'étant nécessairement exposés, se retrouvent aujourd'hui en situation irrégulière, certains faisant même l'objet d'OQTF (obligation de quitter le territoire français).

Au regard des incertitudes quant à la garantie de protection juridique au titre de la TEH, la question de la reconnaissance du statut de victime en tant qu'objectif dans l'accompagnement proposé, peut faire l'objet de nombreux questionnements de la part de l'équipe. Pour certains jeunes accompagnés, ce parcours vers la reconnaissance du statut de victime doit-il être priorisé au risque de fragiliser, voire déconstruire une stabilité psychique acquise, ou en cours de l'être, pendant un processus long et éprouvant ?

Depuis plusieurs années, la nature des accompagnements a évolué. Le suivi des jeunes victimes n'est pas sans impacts sur l'équipe, notamment au niveau émotionnel, puisqu'il s'agit souvent d'accompagnements menés sur plusieurs années et éprouvant de par la nature des faits d'une extrême violence. Nous devons par ailleurs continuellement nous former sur des problématiques qui dépassent notre champ de compétences d'origine.

# ÉTUDE DE CAS

## L'ACCOMPAGNEMENT D'AMAR DANS LA PROCÉDURE DANS LAQUELLE IL EST VISÉ EN TANT QUE VICTIME

Dans le cadre de nos maraudes sur les Quatre-Chemins, carrefour entre les villes d'Aubervilliers et de Pantin, nous rencontrons en septembre 2021 le jeune Amar, alors en activité de vente de cigarettes et de médicaments sur le trottoir. Algérien de la ville d'Oran, il nous déclare avoir 16 ans et avoir passé un an dans un foyer en Espagne avant d'arriver en région parisienne. Très rapidement, sa situation nous inquiète car il cumule plusieurs indicateurs relatifs à une situation de TEH à des fins de contrainte à commettre des délits : des consommations importantes de *Lyrice* et de *Rivotril*, une activité délinquante intensive, des agressions à répétition, une mobilité européenne, peu de disponibilité pour échanger avec notre équipe, un hébergement en squat et un refus d'adhésion à la protection de l'enfance.

Le Service éducatif auprès du Tribunal de Bobigny émet dès janvier 2022, une information préoccupante le concernant après qu'Amar ait confié recevoir des pressions de la part d'adultes et avoir toujours sur lui un cutter pour se défendre. Hors la Rue signale également sa situation auprès des Parquets de Paris et de Bobigny à deux reprises au cours de l'année 2022, notamment après qu'il ait indiqué avoir reçu un coup de machette à la main car il refusait de voler pour des adultes. L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) de Seine-Saint-Denis signalera également sa situation par la suite. Amar bénéficie effectivement d'une double mesure ASE et protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) avec en conséquence, un étayage important de professionnels autour de lui, travaillant conjointement à son accompagnement dans la procédure pénale.

En décembre 2022, après plus d'un an d'accompagnement durant lequel un lien de confiance s'est établi, Amar nous verbalise sa contrainte à commettre des délits lors de deux entretiens individuels effectués dans notre centre à Montreuil. Il est très précis sur les indications qu'il nous donne : le nom de la personne qu'il dénonce, le lieu du squat où elle se trouve ainsi que des photos permettant de l'identifier. Malgré un discours parfois décousu à cause des consommations et de la barrière de la langue, nous prenons toujours au sérieux ses dépositions. La libération de sa parole a lieu juste après une agression d'une grande violence, certainement celle de trop. À cette période, Amar commence également à passer ses premières nuits dans des foyers, ce qui contribue sans doute à ce qu'il soit suffisamment stabilisé pour nous confier les pressions et les violences qu'il subissait.

Amar dépose plainte pour ces faits seulement en février 2023, soit trois mois après qu'il nous ait verbalisé sa contrainte à commettre des délits. Ses consommations intensives de médicaments et de cannabis ainsi que les logiques d'errance et de délinquance dans lesquelles il continue d'évoluer, influent sur ses représentations spatio-temporelles ainsi que sa mémoire. Nous nous efforçons

donc de respecter sa temporalité et sa disponibilité tout au long de notre accompagnement dans la procédure pénale qui s'ensuit. En effet, le Parquet de Paris saisit un service enquêteur sur ce dossier en février 2023 et une information judiciaire est ouverte huit mois plus tard. Son avocate, formée à la traite des êtres humains et nommée au principal pour les dossiers dans lesquels il est visé en tant qu'auteur, accepte de le représenter dans cette procédure dans laquelle il est visé pour la première fois, en tant que victime présumée.

Nous devons régulièrement évaluer l'intérêt d'Amar à contribuer à cette procédure pénale au regard de sa santé mentale. Le jeune présente une grande vulnérabilité psychique en lien avec ses consommations et ses traumatismes, qui s'est notamment caractérisée par plusieurs tentatives de suicide, des hallucinations, un sentiment de persécution et un comportement agressif envers d'autres jeunes et des travailleurs sociaux. Amar a d'ailleurs fait l'objet d'une hospitalisation contrainte en unité psychiatrique d'un mois au cours de l'été 2023 ; il est possible qu'il présente une pathologie. Nous avons alors temporisé la volonté du service enquêteur d'auditionner Amar une seconde fois ; il s'est effectivement passé sept mois entre la demande des policiers et la concrétisation de l'audition avec Amar.

Le service enquêteur qui est formé sur le profil de ces jeunes, a pris le parti d'initier une collaboration avec les acteurs autour d'Amar dont Hors la Rue, ce qui nous questionne d'ailleurs parfois. Nous mettons donc en place un travail de médiation entre ces policiers et le jeune. À la demande d'Amar, la seconde audition par le service enquêteur a lieu dans les locaux de Hors la Rue en présence de deux personnes de notre équipe. L'entretien dure trois heures pendant lesquelles Amar reste très concentré et délivre des informations essentielles pour le dossier. Les policiers sont bienveillants à son égard et mesurent chaque question qu'ils lui posent. Après cet événement, nous décidons de mettre en place un dispositif particulier : un accompagnement jusqu'à son foyer en taxi le soir même avec deux membres de notre équipe, l'achat exceptionnel de cigarettes et une proposition d'achat de CBD (pour limiter les risques liés à une sortie pour s'approvisionner en cannabis) ainsi qu'une veille téléphonique pendant le temps du week-end.

En vertu de la confiance qu'Amar nous porte et de l'assujettissement qu'il a souvent connu dans ses relations avec les adultes, nous sommes vigilants à ce qu'il soit toujours informé et conscient des conséquences de cette procédure pénale. Il nous est arrivé de freiner son implication lorsque sa protection n'était pas suffisante ; le volet de la protection des victimes ne devant pas être négligé au profit du volet répressif envers les auteurs. Son avocate a, par exemple, demandé à ce que son audition devant la juge d'instruction soit reportée car Amar n'avait pas encore été éloigné au sein du dispositif Ac.Sé<sup>1</sup>. Au-delà de sa protection physique, cet éloignement géographique permet de lui proposer une prise en charge plus consistante notamment sur le volet psychologique, ce qui nous paraît indispensable au regard des dépositions qu'il a déjà faites dans le cadre de cette procédure pénale. Il nous est difficile de l'encourager à en être partie prenante sans ces garanties.

Contrairement à d'autres jeunes, Amar a rapidement conscientisé son statut de victime dans la mesure où le déclenchement de cette procédure pénale est lié aux dépositions qu'il a faites. Par ailleurs, le principe de non-sanction a été appliqué dans l'un des dossiers où il était poursuivi en tant qu'auteur confirmant ainsi son statut de victime présumée. La difficulté concernant Amar se situe à un autre niveau, la conscientisation de son statut de victime a pu entacher la conscientisation de son statut

---

<sup>1</sup>. Le dispositif national Ac.Sé propose un hébergement et un accompagnement géographiquement éloigné du lieu de résidence de la personne victime de traite en danger ou en grande vulnérabilité et agit comme pôle ressource auprès des professionnels en contact avec des personnes victimes. Ac.Sé fait partie intégrante des mesures de protection des victimes de la traite en France, telles que citées dans le décret n° 2007-1352 du 13 septembre 2007 relatif à «l'admission au séjour, à la protection, à l'accueil et à l'hébergement des étrangers victimes de la traite des êtres humains».





d'auteur. En effet, l'activité délinquante d'Amar ne s'est pas arrêtée avec le déclenchement de cette procédure pénale. Il est donc arrivé, par la suite, qu'il délinque en étant contraint ou non, qu'il fasse l'objet d'incarcérations, et qu'il présente un discours de victimisation diminuant ainsi sa part de responsabilité. Nous travaillons donc avec lui, en lien avec son avocate, sa conscientisation des actes délinquants commis sans contrainte. L'identification de la juste balance sur ce double statut auteur/victime représente un défi éducatif de taille pour les professionnels autour du jeune.

Par ailleurs, la problématique de la régularisation administrative d'Amar nous préoccupe grandement. Étant maintenant devenu majeur, Amar devrait pouvoir théoriquement prétendre à un titre de séjour au regard de la procédure pénale en cours et des dispositions du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Toutefois, sa difficulté à se faire envoyer ses documents d'identité depuis l'Algérie, sa nationalité algérienne signifiant que son droit au séjour soit régi par les accords franco-algériens de 1968 et enfin, le trouble à l'ordre public inhérent à son exploitation, freinent drastiquement ses perspectives de régularisation administrative en France. Néanmoins, nous continuons d'encourager Amar dans cette démarche. Après qu'il a consolidé son identité, nous avons insisté pour qu'il puisse modifier sa date de naissance dans la procédure pénale en cas de reconnaissance de son statut de victime de traite des êtres humains à l'issue de celle-ci.

Aujourd'hui, Amar est donc en situation irrégulière sur le territoire français et a d'ailleurs fait l'objet d'un placement en centre de rétention administrative au début de l'année 2024. Grâce à la grande mobilisation des professionnels autour de lui et la compréhension de la juge administrative mobilisée sur cette affaire, Amar a pu en sortir mais reste fortement exposé à ce risque alors qu'il coopère avec les services de police français depuis maintenant plus d'un an.

# AFFAIRE “TROCADÉRO” :

## NOTRE CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE DANS UN PROCÈS SANS PRÉCÉDENT SUR L’EXPLOITATION D’ENFANTS

En 2023, pour la première fois de son histoire, Hors la Rue s’est constituée partie civile lors du procès de 6 hommes accusés d’avoir contraint des enfants à voler au Trocadéro, utilisant des médicaments et la dépendance qu’ils provoquent pour installer et maintenir leur emprise. La continuité d’un travail de repérage, d’accompagnement et d’aide à la conscientisation de plusieurs années.

### Rencontre avec les mineurs et indicateurs d’exploitation

En 2021, Hors la Rue et Aurore répondent ensemble à l’appel à projet de la Mairie de Paris et reprennent un dispositif expérimental d’aller-vers, d’accompagnement et de mise à l’abri à destination des mineurs étrangers en errance aggravée à Paris.

Dès les premières maraudes mises en place au Trocadéro, l’équipe repère et signale au Parquet des mineurs de Paris plusieurs situations préoccupantes de mineurs étrangers en errance prolongée, polyconsommateurs, qui commettent de nombreux délits supposés sous la contrainte de tiers, le tout dans des états de santé physique et mental fortement dégradés.

Le premier signalement déclenche une enquête de la Brigade de Protection des Mineurs, et une seconde est ensuite ouverte en mars 2022 par la sous-direction de la lutte contre

l’immigration irrégulière (SDLII). Jusqu’en juin 2022, les enquêteurs établissent de nombreuses surveillances sur le secteur du Trocadéro, auditionnent des membres de l’équipe et parviennent également à entendre plusieurs mineurs pré-identifiés comme des victimes de traite des êtres humains.

Le 12 juin 2022, 7 hommes sont mis en examen et placés en détention provisoire. 6 d’entre eux sont suspectés d’avoir, depuis janvier 2021, forcé des mineurs non accompagnés (MNA) à commettre des délits sur le parvis du Trocadéro. Ces enfants, de nationalité algérienne et marocaine, étaient âgés de 8 à 17 ans au moment des faits.

### Accompagnement, conscientisation et constitution de partie civile

En parallèle de l’instruction du dossier, Hors la Rue a mené auprès des enfants un important travail, avec leur administratrice ad hoc, leurs avocates et les institutions de

protection de l'enfance, d'accompagnement dans la reconnaissance de leurs droits et vers la conscientisation de leur statut de victime. C'est avec la volonté de continuer de les soutenir que nous avons décidé, en mars 2023, de nous constituer partie civile pour le procès à venir.

Nous avons également considéré que nos missions de prévention et d'accompagnement auprès de ces enfants ont été entravées par l'exploitation dont ils ont été victimes. Enfin, cette constitution de partie civile était le moyen de soutenir la démarche ayant permis la tenue de ce procès, qui a consisté à d'abord considérer ces enfants comme victimes de traite des êtres humains plutôt qu'exclusivement comme délinquants.

La préparation des audiences, avec les avocates, a ainsi rythmé 2023 jusqu'à la tenue du procès au début de l'année 2024.

### Un procès sans précédent

Il s'est déroulé du 9 au 12 janvier au sein de la 16<sup>e</sup> chambre correctionnelle du Tribunal de Paris. Pendant 4 jours, l'exploitation dont les enfants ont été victimes a pu être longuement rappelée. Les 17 victimes, dont 12 étaient représentées à l'audience par leur avocat, sont des enfants marocains, ou algériens, qui ont grandi dans la précarité et ont quitté le Maroc pour s'établir en Espagne, comme de nombreux autres jeunes, à l'issue d'un parcours migratoire long et traumatisant. Une fois pris en charge en Espagne, ils ont été attirés par des récits sur les réseaux sociaux délivrés par d'autres jeunes mais aussi leurs futurs exploiters qui postent des vidéos vantant la réussite accessible à Paris, contenus alimentant l'image d'un Paris qui représente un idéal de vie aux antipodes de la leur.

Le Trocadéro étant connu pour comme lieu de regroupement pour de nombreux arabophones, les enfants s'y sont naturellement dirigés, tant



pour admirer ce qui a motivé leur départ que pour retrouver des repères après une errance qui n'en aura laissé aucun.

C'est sur ce lieu emblématique de la capitale qu'ils ont fait la rencontre d'adultes, au premier abord accueillants et réconfortants pour ces enfants épuisés et abîmés par leur parcours migratoire. Ils leur ont alors offert des médicaments, du *Lyrica* (*prégabaline*) et du *Rivotril* (*clonazépam*).

Le premier, qu'ils appellent « *la fusée* », est un médicament antiépileptique, qui provoque

euphorie et ivresse, réduit l'anxiété et permet de dormir. Le second, « *Madame Courage* », est un puissant anticonvulsant, qui provoque une désinhibition totale.

Si, dans un premier temps, ces médicaments remplissent une fonction antalgique qui apaise les maux de l'errance et une fonction socialisante qui soulage la solitude de leur exil, leur combinaison provoque une dissociation totale du corps et de l'esprit et crée chez ces enfants une rapide et puissante addiction, qui sera le socle de l'emprise et de l'exploitation dont ils seront victimes.

Les adultes changent en effet rapidement de comportement et exigent désormais des enfants de l'argent ou des objets volés en échange de leur dose. Les médicaments permettent alors de commettre ces délits qui leur sont demandés.

Ils se retrouvent dès lors dans un cercle vicieux où ils consomment pour être capables de voler, et volent pour se procurer les médicaments. Ce mécanisme d'emprise chimique a permis aux exploiters d'installer et de maintenir leur emprise, qui était renforcée par les violences et les humiliations dont les enfants ont été victimes.

Tout au long des audiences et chacun leur tour, les adultes ont intégralement nié ces faits, allant même pour la plupart jusqu'à nier connaître les enfants. Toutefois, leurs déclarations se sont heurtées aux témoignages de l'administratrice ad hoc des enfants partie civile, de la responsable de l'unité d'accompagnement des mineurs non accompagnés de l'hôpital Robert Debré, de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris et du 78, d'une pharmacienne du CEIP-Addictovigilance de Paris spécialisée dans la soumission chimique, de Hors la Rue et même d'un des enfants parties civiles.

Lors des audiences, le tribunal a estimé que ces hommes « provoquaient ou alimentaient une

dépendance à des produits de jeunes ou très jeunes mineurs » et renforçaient leur « vulnérabilité physique, psychique et matérielle ». Une fois « asservis et réifiés », ces enfants étaient « contraints ou incités à commettre des délits, [...] ce qui s'analyse nécessairement comme une opération de recrutement ».

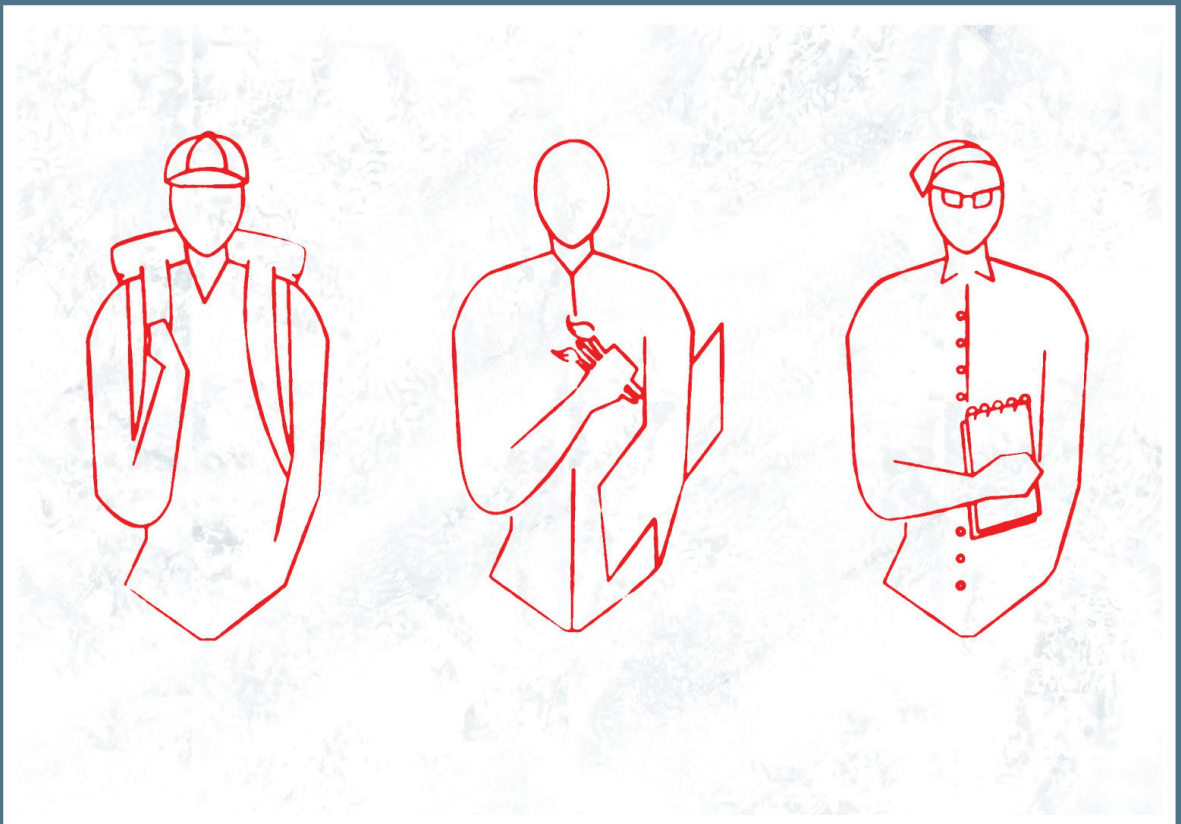
La fourniture de psychotropes a été reconnue comme une stratégie de mise sous emprise puissante et le tribunal a donc également retenu que cette délivrance devait s'analyser comme la composante essentielle d'une stratégie de recrutement.

Ainsi, les 6 hommes ont été reconnus coupables, entre autres, de traite des êtres humains aggravée à l'encontre de tous les mineurs et condamnés à des peines allant de 4 à 6 ans d'emprisonnement, à des amendes de 5000 à 8000 euros et à une interdiction du territoire français (ITF) pour 5 d'entre eux. Ils devront également verser 20 000 euros à chacun des enfants.

**Cette décision est l'aboutissement du travail mené par les victimes, leurs avocats et leur administratrice ad hoc, le Parquet, les services de police, le Tribunal correctionnel, les institutions en charge de la protection des jeunes et Hors la Rue. Ce travail commun a permis la mise en lumière de ce qu'ont subi ces enfants. Cette condamnation pour traite des êtres humains démontre à notre sens que le travail que nous menons avec ces jeunes fonctionne et doit se poursuivre. Le repérage de ces enfants, leur accompagnement vers la protection et la conscientisation des dommages et préjudices qu'ils subissent, leur suivi dans le cadre de procédure pénale pour reconnaître leur statut de victime demeurent des impératifs compte tenu de ce que de nombreux acteurs observent sur le terrain.**

**PARTIE 3.**

# LES ACTIVITÉS



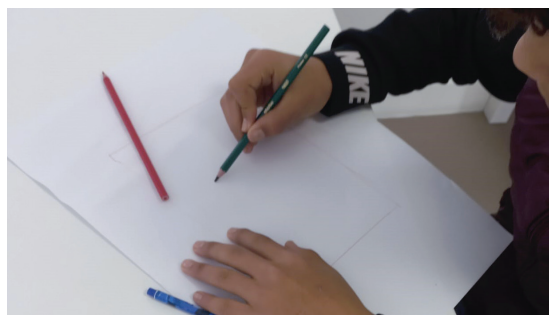
# 1 AN DE FLE AUPRÈS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS ÉTRANGERS EN ERRANCE

Nous avons expérimenté, en 2023, la mise en place de cours de Français langue étrangère (FLE) au sein de la mise à l'abri du dispositif parisien pour les MNA en errance. Ces cours ont été donnés par l'assistante administrative et professeure de FLE de Hors la Rue, qui avait déjà, pendant 17 ans, enseigné le Français à des jeunes en situation de grande précarité.

Les cours ont débuté dès janvier. Ils se sont déroulés au début une fois par semaine pour confronter la demande des jeunes, qui avaient envie d'apprendre le français, avec la réalité de l'apprentissage. À partir du mois de mai, l'atelier, qui s'est adapté au rythme et aux besoins des jeunes, a eu lieu deux fois par semaine jusqu'à la fin de l'année, le lundi et le mercredi. Ils se sont déroulés dans la salle d'activité de la mise à l'abri, de 12h à 13h, pour permettre aux jeunes de se reposer avant qu'ils ne débutent.

Ces ateliers ont été conçus comme un espace-temps différents de leur quotidien, où les jeunes avaient leur place, pouvaient exprimer leurs envies tout en respectant des règles simples mais essentielles pour que les ateliers puissent se faire dans de bonnes conditions. Les objectifs de cet atelier ont été pensés en accord avec le niveau de scolarité des jeunes, leurs parcours et leur quotidien. Ils étaient initialement assez modestes : rester assis pendant une heure, apprendre à écouter les autres, parler français autant que possible. Les jeunes ont pu lire des poèmes, de courts extraits de pièces de théâtre, et échanger sur des événements historiques. Cette association hétéroclite de sujets a été créée à partir de l'hétérogénéité des jeunes : niveau scolaire (certains ont été à l'école plusieurs années, d'autres pas du tout), niveau de compréhension du français, envie d'apprendre, état physique et psychique.

Bien que la méthode utilisée pour l'apprentissage du français fût plutôt d'encourager les jeunes à parler, étonnement (ou



pas), la plupart des jeunes ont aimé lire et écrire. Même ceux qui ne savaient pas écrire s'emparaient d'un crayon ou un stylo pour dessiner ou tracer des lignes sur une feuille pendant que quelqu'un parlait.

Les ateliers ont suivi une certaine progression même si certains jeunes ont suivi un seul atelier, et cela a donné un cadre et un sens pour ceux qui ont été réguliers sur plusieurs cours.

Chaque jeune, peu importe son niveau, a suivi la même leçon mais avec des enjeux différents : pour un jeune, par exemple, le but était de se centrer sur le vocabulaire, tandis que pour un autre, il y avait le « défi » d'expliquer en français les nouvelles notions aux copains qui ne comprenaient pas ou d'avancer sur certaines règles de conjugaison.

L'atelier de français se poursuit en 2024 avec de nouvelles histoires, de nouveaux défis, et un projet de créer une bande dessinée !

## LE COURS DE FLE EN CHIFFRES :

**43** COURS DE FRANÇAIS

**31** JEUNES DIFFÉRENTS

ENTRE **1** ET **10** JEUNES PAR COURS

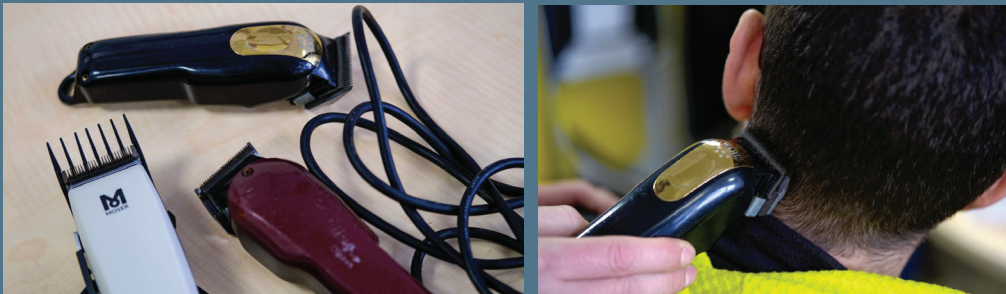
**27** COURS SUIVIS PAR LE JEUNE LE PLUS RÉGULIER

**4** COURS SUIVIS PAR JEUNE EN MOYENNE

# PRENDRE SOIN POUR TRAVAILLER

## LE LIEN : LA COIFFURE COMME LEVIER D'ACCROCHE AVEC LES JEUNES EN ERRANCE AGGRAVÉE

En plus des cours de FLE, des espaces dédiés à la coiffure se sont mis en place au début de l'année au sein de la mise à l'abri, avec les enfants et les adolescents accueillis au sein du dispositif.



Ces espaces ont été créés par un éducateur de Hors la Rue ayant exercé le métier de coiffeur avant de se tourner vers celui de travailleur social. Lors de son arrivée dans l'équipe, il a immédiatement, et spontanément, proposé aux jeunes de leur couper les cheveux et de les coiffer. Le début d'un projet qui se déroulera une bonne partie de l'année !

La spontanéité de leur création n'a en effet pas entravé la régularité de leur mise en place. C'est au total plus d'une cinquantaine de ces moments qui ont eu lieu. Les jeunes, pour qui l'apparence physique est très importante, ont constamment été en demande et se sont donc parfaitement saisis de ces temps. Au début, ils visaient d'abord à répondre à des demandes liées à l'apparence, et à travailler ainsi sur l'estime de soi des jeunes dont les conditions de vie et l'errance peuvent fortement dégrader l'état physique, ces espaces ont constitué un précieux outil d'accroche, de création et d'approfondissement du lien. Ils ont été lieu de nombreuses conversations et ont permis aux professionnels du dispositif de mieux connaître les jeunes, aux jeunes de mieux connaître les professionnels et de travailler la confiance entre tous.

Cette activité a également permis de susciter ou d'attiser la curiosité des jeunes vis-à-vis du métier de coiffeur. Certains aspirent en effet à se diriger vers cette profession, et ces temps ont ainsi pu faire émerger des questionnements, créer des échanges autour de la coiffure et donner un aperçu concret aux jeunes de ce qu'est ce métier.

Enfin, et surtout, ils ont été un vrai moment de pause dans le quotidien de ces enfants et de ces adolescents, lors desquels ils pouvaient laisser d'autres prendre soin d'eux.

Pour 2024, l'idée est de continuer ce projet, en ajoutant aux ateliers un cadre et à leur mise en place une régularité prédéfinie, à savoir deux fois par mois après les cours de FLE.

## REGARDS CROISÉS

# L'ART-THÉRAPIE, UN ESPACE POUR (SE) RENCONTRER



Interview des deux art-thérapeutes de Hors la Rue : Claire, qui travaille au sein de l'équipe multipublic Montreuil et Alice, qui exerce dans le cadre du dispositif parisien pour les MNA en errance.

Un métier commun, deux projets différents, elles croisent leurs regards sur leurs pratiques.

### 1 / Qu'est-ce qu'un atelier d'art-thérapie à Hors la Rue ?

*Alice : Un atelier d'art-thérapie à Hors la Rue n'est pas un atelier "hors-dinaire". Ces ateliers doivent se créer une identité différente s'ils veulent réussir à séduire les publics que nous accompagnons. Quand les jeunes n'arrivent pas à venir vers l'atelier, c'est à ce dernier de venir à eux. Comment ? Par une grande capacité d'adaptation. Un atelier peut se dérouler dans le bureau de la mise à l'abri, dans la salle d'activité ou même dans la chambre des jeunes. Que ce soit par le biais de la musique, du dessin, de l'argile, ou de n'importe quel médium dont le jeune peut se saisir, le but est de lui offrir une parenthèse lui permettant de se dévoiler, de s'exprimer sans censure et de faire tomber le masque qu'il est obligé de porter pour survivre, afin de retrouver l'enfant qui est en lui ne serait-ce que pour quelques minutes. Mon rôle est donc de créer cet espace contenant et de montrer au jeune qu'il n'y a pas de jugement afin de l'accompagner au mieux dans le processus créatif. Je me saisis de tout ce que le jeune peut apporter, que ce soit une note sur le xylophone, un trait sur une toile, pour en faire quelque chose, le transformer, tisser un lien et communiquer autrement.*

*Claire : Je rejoins complètement Alice, Je rajouterais le rôle d'accroche de l'art-thérapie qui peut, notamment lors des tournées en rue, permettre d'entrer en lien par le biais de la médiation et du jeu et ainsi faciliter la rencontre. Entre la rue et le centre, il y a aussi cet espace intermédiaire qu'est le van, que les jeunes apprécient particulièrement. C'est un espace singulier, mobile, ni dedans ni dehors, intime : en route pour l'imaginaire !*

### 2 / Comment penser l'art-thérapie avec des jeunes pas ou peu en demande ?

*Claire : Nous travaillons avec des jeunes qui sont dans des états de santé physique parfois tellement graves, et des conditions de vie si précaires, qu'il est difficile de penser santé psychique dans cette urgence.*



*On peut se demander comment un jeune pourrait trouver l'envie de dessiner alors qu'il n'a pas dormi de la nuit, qu'il a faim, qu'il craint pour son intégrité physique ou qu'il est sous l'emprise de substances : qu'il est finalement dans une dynamique de survie. Mais justement, l'art thérapie peut être un levier pour travailler l'estime de soi, renarcissiser le jeune afin de faire émerger d'autres demandes, notamment celle d'être protégé, d'avoir un espace à lui ou il se sent en sécurité. L'objectif est de permettre à ces jeunes de retrouver une place d'enfant, d'échapper à une réalité subie, pour se reconnecter à leur imaginaire. En atelier, tout est possible, c'est un espace d'expérience, sans conséquence, sans aucun risque à être soi-même. Les jeunes sont souvent d'abord réticents, j'entends beaucoup "Mais c'est pour les enfants !". Un enfant c'est vulnérable donc ça fait peur, d'autant plus quand il y a eu du trauma précoce. Il y a évidemment aussi la peur de ne pas faire "bien" : "Je ne sais pas faire". Mais l'enjeu n'est pas comment faire, mais faire, et comment faire pour être soi. Donc on est dans l'expérience, on joue avec la matière, et c'est d'ailleurs souvent par une curiosité pour la matière que l'atelier peut commencer.*

**Alice :** *On a proposé à deux jeunes de venir dans le bureau pour faire un atelier, ils étaient réticents. La psychologue de l'équipe est arrivée dans la chambre avec le bâton de pluie, qui pour eux est un objet mystérieux qui a suscité un émerveillement et ils avaient trop envie de l'essayer. Ça s'est terminé en une séance avec tous les instruments de la mise à l'abri ! Ça peut donc partir d'un tout petit truc, d'un jeu, du média donc il ne faut surtout pas renoncer dès la première tentative.*

*On a aussi un rôle de susciter la demande, des ados sont plus tentés par le sport par exemple, et donc c'est un vrai travail pour susciter l'envie et la demande vu que l'essence même du travail thérapeutique repose sur la libre-adhésion.*

### **3 / Comment concilier la temporalité du thérapeutique avec la temporalité des jeunes ?**

**Claire :** *Quand on parle de thérapeutique, on pense cadre, régularité, autant vous dire qu'avec notre public, il faut s'adapter. Conserver la moindre production, être dans la proposition, ne pas avoir peur du refus. L'atelier c'est l'espace du jeune, il décide de l'investir ou non mais c'est à nous de le faire exister et de le protéger. Cette protection passe par l'attente et le respect de la temporalité du jeune.*

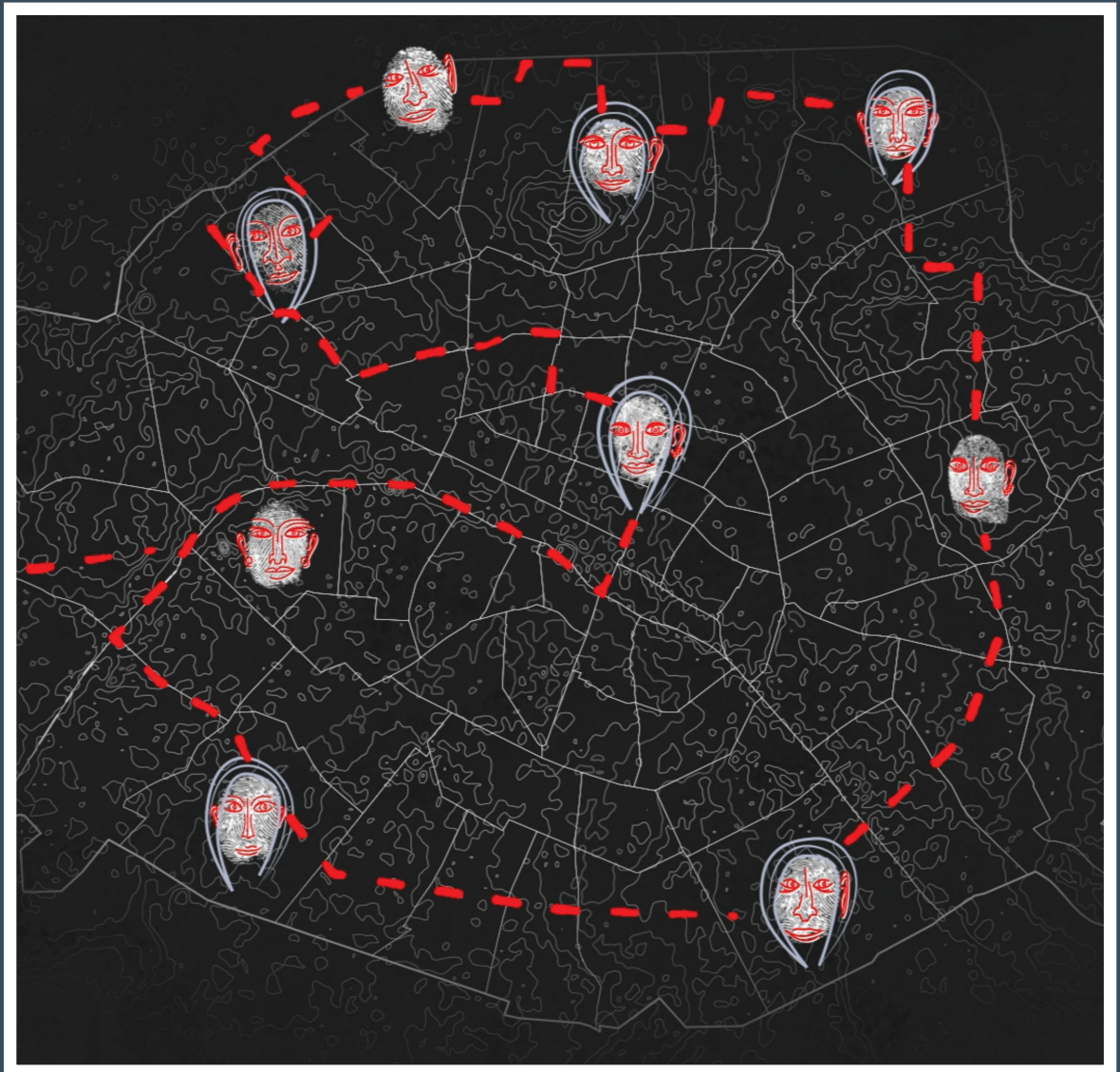
**Alice :** *Vu que la présence des jeunes n'est pas garantie, il est difficile de pouvoir fixer des objectifs à long terme. Il n'y a pas de petites réussites, l'important est de se saisir de l'instant, de savourer chaque minute passée avec le jeune car finalement c'est quand même un temps qu'il se consacre à lui-même et qui lui permettra d'avancer d'un pas dans son cheminement et ça, en soit, c'est une réussite.*

**Claire & Alice :** *Un départ peut laisser la place à un éventuel retour donc c'est important de laisser une trace à travers les ateliers pour pouvoir reprendre le travail si l'occasion se présente. D'ailleurs c'est assez émouvant, parfois des jeunes, avant leur départ, nous laissent des photos d'eux ou des créations ce qui montre leur désir de continuer à exister même quand physiquement ils ne sont plus là. Notre rôle est d'assurer une présence permanente et de s'accorder à la temporalité du jeune pour qu'il puisse trouver son propre tempo et insuffler un peu d'harmonie à la cacophonie de son errance. Finalement si le jeune est là le temps d'une seule séance, veillons à ce que celle-ci compte vraiment et terminons là en cadence !*



## PARTIE 4.

# LES PUBLICS



# LE REPÉRAGE DE RUE EN SEINE-SAINT-DENIS MIS AU DÉFI

Le travail de rue de l'équipe est, depuis l'année de sa création en 2004, en constante mutation. Notre mission est de nous adapter à la rue et à la manière dont les jeunes les plus vulnérables y évoluent et de développer les moyens qui nous permettent de toujours mieux les repérer et les accompagner dans leur quotidien et leurs projets. Or, force est de constater que notre stratégie d'intervention basée sur l'aller-vers en rue est de plus en plus mise à l'épreuve par un phénomène d'"invisibilisation" des jeunes dans la rue.



Nous posons l'hypothèse que cette difficulté, croissante ces dernières années, est due à une plus forte mobilité des jeunes en errance. Ils peuvent avoir des ancrages sur plusieurs territoires d'Île-de-France, voire ne plus avoir d'ancrage territorial, quel qu'il soit, du fait d'une situation d'errance aggravée et prolongée et, pour nombre d'entre eux, d'une situation d'exploitation avérée. Les squats et les bidonvilles où vivent les jeunes roumains sont de plus en plus éloignés des centres urbains.

Depuis 4 ans, nous avons réorganisé nos modalités d'intervention en nous concentrant sur l'action de repérage en rue des mineurs les plus vulnérables et éloignés de la protection et avons déployé nos actions sur le département de Seine-Saint Denis et aux Portes de Paris. Nous avons grâce à cela rempli indéniablement notre mission et continuons, à chaque tournée, de renforcer à la fois nos capacités d'indentification mais aussi d'accompagnement global des mineurs en situation de danger et notamment des jeunes en situation de traite des êtres humains. Cependant, le travail de repérage en Seine-Saint-Denis est d'autant plus complexe que les territoires sont aussi vastes que nombreux, rallongeant conséquemment les temps de transport pour aller à la rencontre des jeunes et réduisant d'autant les chances de les rencontrer. Aussi, la nécessité de couvrir plusieurs lieux très éloignés avec régularité, dans une logique de continuité des suivis, implique que certains passages ne se font plus qu'une fois par semaine, limitant nos capacités de repérage et d'interactions avec les jeunes.

Par ailleurs, notre stratégie d'intervention en Seine-Saint-Denis a subi, cette année, des changements majeurs. Concernant le repérage de MNA en errance aggravée, après 4 années de tournées régulières sur le secteur de Quatre Chemins-Pantin-Aubervilliers, l'équipe s'est progressivement retirée car la présence de mineurs sur le territoire était de plus en plus réduite et ponctuelle et les professionnels étaient de plus en plus mobilisés pour répondre aux demandes des adultes vulnérables présents, nous éloignant de notre mission initiale. Nous avons donc exploré d'autres territoires (Saint-Denis, Hoche/Pantin, Bobigny) où des situations ponctuelles de MNA en errance ont pu être repérées et accompagnées mais aucun autre territoire de regroupement important de mineurs (comme le secteur Barbès à Paris) n'a pour le moment été identifié. Concernant le travail d'accompagnement des enfants en situation de mendicité active, la majorité des suivis ont été mis en pause pendant plusieurs mois du fait de menaces dont l'équipe a été l'objet suite à la mise sous protection d'une jeune MNA victime d'exploitation et de son bébé, au sein de ce groupe. L'équipe est néanmoins parvenue à maintenir le lien avec les jeunes, à assurer des accompagnements relatifs

à la santé, sur des structures extérieures et a poursuivi les réflexions pour assurer, début 2024, une reprise des activités de rue. Cette situation illustre à quel point notre mission de protection peut parfois impacter durablement notre mission de repérage.

Enfin, l'équipe s'est investie avec une grande régularité dans des visites à domicile effectuées dans 2 centres d'hébergement d'urgence (CHU) (Bondy et Noisy-le-Grand) pour des enfants initialement repérés en rue mais qu'on n'y rencontre plus. Cette nouvelle modalité d'intervention a grandement facilité l'accès aux jeunes et la mise en place d'actions de suivi régulières mais présente plusieurs difficultés : démarche forcément plus intrusive, présence/surveillance du/des parent(s), coordination avec le gestionnaire du CHU...

Notre action est en constante mutation et il nous faut sans cesse nous réinventer pour mieux nous adapter aux besoins des jeunes et à l'évolution des contextes dans lesquels ils survivent. Aujourd'hui, nous constatons que le travail d'aller-vers reste indispensable pour identifier et créer les conditions d'une relation d'aide avec les adolescents et les jeunes adultes les plus en péril, mais que la majeure partie de l'accompagnement s'effectue désormais de manière individuelle, en dehors de la rue et en lien avec les institutions de droit commun et notre réseau d'acteurs associatifs. Cette tendance en augmentation ces dernières années, résulte selon nous de l'augmentation du nombre de jeunes victimes d'exploitation repérés sur les différents territoires dont l'accompagnement nécessite des actions renforcées sur différents aspects (santé, judiciaire/pénal, éducatif).

Nous nous préparons, enfin, à ce que l'organisation imminente des Jeux Olympiques bouscule encore une fois la carte de présence en rue de nos publics. En effet, les lieux de vie comme les lieux d'activité et de regroupement seront certainement déplacés et il est probable que les groupes se reconstituent au gré de nouvelles activités, augmentant les mises en danger. La polyvalence et la capacité d'adaptation de l'équipe seront ainsi de nouveau mises au défi.

## ÉTUDE DE CAS

# ILEANA, LE PARCOURS DE PROTECTION D'UNE ENFANT MISE SOUS SILENCE



### La rencontre

Ileana est rencontrée sur son lieu de vie par les équipes de Hors la Rue en janvier 2022. Elle ne parle alors pas très bien français, et écourte cette première rencontre pour partir mendier. Elle vit dans la baraque de la famille d'un jeune suivi depuis plusieurs années, auquel elle est « mariée » de manière coutumière. Âgée de 13 ans, elle nous confie s'occuper des plus petits de la fratrie, mais se dit intéressée par les activités que nous proposons.

### L'accroche et l'évaluation de la situation d'emprise

Cependant, elle ne peut accepter nos diverses propositions d'activités socio-éducatives et d'accompagnements. L'intense activité de mendicité cause non seu-

lement un véritable épuisement mais restreint aussi la liberté d'Ileana. Elle travaille sur des plages horaires étendues et sur différents lieux du département. Ne pas mendier l'expose à des représailles.

Nous parvenons toutefois à avoir accès à Ileana lors des rendez-vous médicaux que nous organisons pour sa belle-sœur Andréa et auxquels elle assiste. Elle parviendra ainsi à formuler des demandes en santé de sa part sur le volet dentaire et gynécologique.

### Le lien grâce au soin, l'accompagnement pendant la grossesse

Nous apprenons sa grossesse par son mari et proposons dans la foulée un suivi de celle-ci en lien avec la Protection maternelle et infantile (PMI). Dans un premier temps en adhésion, elle ne pourra finalement honorer que 3 rendez-vous de suivi.

Lors de cette période nous observons un cumul de facteurs de vulnérabilité :

- une importante perte de poids (elle nous confie avoir faim lorsqu'elle travaille) ;
- une fatigue intense et prolongée (mendicité et tâches ménagères durant sa grossesse) ;
- des troubles du sommeil (elle dort à même le sol dans le squat de la belle-famille) ;
- un état général de santé altéré (cernes, plaies ouvertes, mentions de perte de connaissance sur le squat) ;
- une préoccupation quant au futur de sa fille à naître (crainte qu'elle subisse comme elle un mariage forcé) entraînant un désinvestissement de sa grossesse ;
- des infections urinaires à répétitions.

### **La verbalisation des violences et de la contrainte**

Lors des différents moments individuels, nous avons pu avoir accès à l'expression de ses difficiles conditions de vie dans sa belle-famille. Cela confirme nos observations initiales et nous incite à émettre un premier signalement.

Une première tentative de protection se conclut par un échec, du fait d'une opération d'extraction décidée par la Police Nationale, sans aucune concertation. Cela renforcera la méfiance de la belle-famille d'Ileana qui nous empêchera d'avoir accès à elle et à d'autres enfants pendant plusieurs semaines.

### **La reprise du lien et l'orientation vers la protection**

La reprise du lien coïncide avec la fin de la grossesse d'Ileana. L'accouchement se déroule dans des conditions difficiles. Ileana est restée pendant près de 2 semaines en service de réanimation.

Nous constatons cependant son retour en rue très rapide : marquée par son passage à l'hôpital, Ileana présente également des ecchymoses sur le cou, causées par des suçons non consentis. Ileana déclare également que son mari veut rapidement un 2<sup>ème</sup> enfant, alors même que les relations sexuelles et une éventuelle grossesse peuvent la mettre gravement en danger.

C'est au cours d'un rendez-vous avec un médecin généraliste qu'elle revient de manière explicite et approfondie sur son contexte de vie, d'exploitation et les violences associées à celle-ci fréquemment exercées par son beau-père et son mari. Une ultime information préoccupante est transmise par le médecin.

La deuxième tentative d'éloignement est concluante. Elle est organisée suite à un travail minutieux des équipes de Hors la Rue et de l'Aide Sociale à l'Enfance permettant l'identification d'une place dans un centre maternel hors Île-de-France et au sein duquel les professionnels ont pu être sensibilisés à ces situations.

Nous avons également travaillé à la transmission du lien de confiance aux intervenants de la structure. Nous avons rapidement observé qu'Ileana engageait alors une véritable relation avec son enfant, qui lui était soustrait depuis sa naissance par sa belle-famille. Malgré des appréhensions bien compréhensibles lors des premiers jours, Ileana montre rapidement des signes de mieux-être et s'intègre à la vie du centre, commençant à développer des relations avec les autres jeunes mamans accueillies.

Elle fait cependant part d'une envie d'entrer en contact avec sa famille en Roumanie. Bien qu'à l'origine de ses différents mariages (Ileana a été mariée plusieurs fois), sa famille, et notamment sa mère, ne font pas l'objet du rejet que cristallise sa belle-famille. Malgré les précautions du centre maternel vis-à-vis des communications à l'extérieur – protocole habituel pour les jeunes victimes de traite des êtres humains – Ileana parvient à emprunter un téléphone et à joindre sa belle-mère.

Après trois semaines dans le centre maternel, Ileana finit par fuguer avec son enfant pour rejoindre sa mère et son frère en Roumanie.

### **Une situation marquante pour Hors la Rue et ses partenaires**

La situation d'Ileana et de son enfant a profondément impacté l'équipe de Hors la Rue. Ses répercussions sur le terrain ont même poussé à une suspension temporaire de nos interventions sur le lieu d'activité des jeunes du groupe d'Ileana. En effet, suite au placement auquel adhérait Ileana, sa belle-famille a exercé des pressions sur les équipes de Hors la Rue,

des personnels de justice et de protection de l'enfance pour obtenir des informations. Cette situation a aussi mis en lumière les différences d'approche entre partenaires opérationnels. Elle a également de nouveau confronté les professionnels de Hors la Rue aux difficultés à articuler des objectifs pouvant entrer en tension : susciter l'adhésion des jeunes aux mesures de protection d'une part et faire cesser des atteintes graves et répétées à la sécurité et à la santé de ces enfants. Elle rappelle enfin l'universalité des violences sexistes et sexuelles subies par les jeunes filles.

### Un signalement inévitable

La décision de signaler Ileana et Andréa a marqué la fin d'une phase d'accroche marquée par plusieurs constats : le rythme de travail intense imposé par des tiers, une emprise exercée dans le cadre de mariages coutumiers où les jeunes filles sont redevables à leur belle-famille du fait des sommes déboursées pour la conclusion de ces mariages illégaux ; un état physique et psychologique préoccupant ; des relations sexuelles répétées et vraisemblablement non consenties ; des grossesses précoces dont le suivi est entravé par les activités contraintes et le contrôle coercitif exercé par la belle-famille.

Les différents signalements émis par Hors la Rue, qui constituent une obligation légale compte tenu de la situation, ont été évoqués directement avec elle et son entourage, sans aucune précaution, lors d'une première tentative d'extraction mal préparée, exposant une première fois les professionnels de l'association. Après la seconde tentative, cette fois-ci préparée et réussie, la belle-famille d'Ileana a exercé des pressions auprès du greffe du Tribunal pour Enfants pour obtenir des informations confidentielles. Nous avons également reçu de nouvelles pressions afin de donner des informations à la belle-famille et avons été accusés par des bénévoles accompagnant cette famille d'œuvrer à la stigmatisation des populations roms.

### La protection au détriment de la prévention ?

Le signalement a pu être initialement considéré comme entrant en contradiction avec les objectifs de prévention et de suivi portés par certains partenaires,



car risquant d'altérer le lien de confiance avec Ileana et sa belle-famille. De nombreux échanges entre professionnels de différents services ont eu lieu afin de faire connaître nos observations et analyses et d'améliorer dans le futur nos articulations autour de ces situations complexes.

Cette tension entre des objectifs de prévention et de protection est également vécue en interne à Hors la Rue. Doit-on s'impliquer dans les actions de mise sous protection au risque de rompre le lien avec les autres jeunes du groupe qui expriment eux aussi des besoins ? Peut-on au contraire se contenter de signaler tout en connaissant le besoin d'accompagnement des institutions et des jeunes durant la phase critique d'orientation vers la protection ?

La notion d'intérêt supérieur de l'enfant nous semble devoir primer, de surcroît dans cette situation où les atteintes subies par cette jeune fille sont graves, nombreuses, répétées. Le renoncement à nos pratiques de signalement et d'accompagnement des institutions ne peut être une solution : il pourrait revenir à banaliser des faits de violence dont sont victimes les enfants et plus particulièrement les jeunes filles. Ces dernières subissent des violences particulières, dans tous les pans de notre société. Les populations précaires n'en sont pas préservées. Nier cette réalité est au mieux une posture naïve étonnante en 2024, au pire une volonté que ces violences se perpétuent.

La mise en échec de la mesure de placement est une étape supplémentaire dans la vie d'Ileana. Durant plusieurs semaines, Ileana a pu constater que subir de telles violences n'étaient pas une fatalité et qu'elle pouvait se fier à des adultes. Nous savons qu'à ce jour Ileana n'est plus en France.



# DE L'ALLER-VERS AU LAISSER-VENIR : RÉFLEXIONS SUR NOS MODALITÉS D'INTERVENTION

**Décembre 2020** : Serafin et Victor, deux frères alors âgés de 14 et 12 ans et de nationalité roumaine, sont rencontrés par les éducateurs de l'association sur leur lieu de mendicité, situé à Saint-Denis. Pendant un an, l'équipe s'y rend régulièrement. Les jeunes sont hébergés dans un hôtel 115 avec leurs parents et l'ensemble de la fratrie. Serafin nous confie son rêve de carrière de footballeur, Victor nous fait part de ses questions autour de la religion. Ils sont tous les deux déscolarisés et les tentatives de les remettre sur le chemin de l'école échouent, sans que l'on puisse facilement en identifier les raisons, individuelles ou familiales.

**Au début de l'année 2022**, nous constatons que les jeunes sont de moins en moins présents sur le lieu de mendicité. Ils nous confient par téléphone devoir rester au domicile pour s'occuper des plus petits de la fratrie. Nous décidons donc de venir à leur rencontre, à proximité de l'hôtel où ils résident. C'est ainsi que naît une nouvelle forme d'aller-vers, plus proche de la visite à domicile que de la maraude de rue. Cette démarche nous conduit en effet à venir frapper à la porte de l'hôtel des jeunes suivis afin de leur permettre de s'extraire quelques heures des tâches domestiques auxquelles ils sont assignés. Si les parents sont présents, leur accord est donc requis. C'est cette modalité d'intervention qui a été poursuivie tout au long de l'année 2023 : nous avons ainsi rencontré régulièrement, chaque jeudi, un ou plusieurs jeunes du groupe et proposé des parties de foot et des discussions informelles autour d'une collation et des ateliers d'art-thérapie, tous ces moments favorisant les échanges avec l'équipe.



Les jeunes rencontrés semblent en effet pour la plupart bloqués dans un quotidien rythmé par l'ennui et l'impossibilité de se projeter dans un avenir structuré autour d'un projet d'apprentissage et/ou d'insertion professionnelle. Leur situation administrative précaire (citoyens européens mais ne disposant pas de documents d'identité) les empêchent d'accéder à des dispositifs de formation.

Cela suscite de nombreuses interrogations chez ces adolescents et impacte leur santé mentale : « À quoi bon avoir des papiers, de toute façon je ne me projette pas », « Pourquoi mon père tarde à refaire mon passeport ? », « J'aimerais bien discuter avec vous mais je ne peux pas, je suis seul avec ma sœur de 2 ans », « Je n'ai envie de rien ».

L'arrivée d'une seconde psychologue et de l'art-thérapeute au sein de l'équipe éducative (mars et juin 2023) nous ont permis de proposer aux jeunes différentes médiations, des espaces d'expression plus sécurisés avec l'objectif de réinsuffler du désir, de travailler leur capacité de projection et de restaurer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes.

Au fil de nos visites, nous avons pu constater la difficulté pour ces jeunes à s'extraire de leurs responsabilités, à choisir de passer du temps pour eux et à se retrouver en position de sujet avec des désirs et des besoins individuels. Impossible initialement pour eux de nous confirmer leur disponibilité d'une semaine à l'autre. Notre présence régulière a finalement permis de les rencontrer de manière hebdomadaire.

"Vous êtes en retard" nous reprochera même un jour Victor. Des demandes plus individuelles ont commencé à émerger, notamment lors d'ateliers pluridisciplinaires.

Ces visites nous ont aussi permis d'accéder à l'ensemble de la fratrie et d'entrer en lien avec les deux jeunes sœurs, en risque de déscolarisation. Nous avons décidé d'organiser une sortie avec elles lors de chaque vacances scolaires afin d'assurer une veille sur leur scolarité. Nous avons pu amorcer la mise en place pour l'aînée, très en difficulté, d'un système de parrainage avec l'association Proximité.

**En août 2023**, la famille intègre un Centre d'Hébergement d'Urgence et nous décidons de travailler désormais à la transmission du lien précieux que nous avons avec les jeunes. Une réunion de synthèse avec le CHU nous a permis de partager nos connaissances sur chaque situation individuelle ainsi que sur la dynamique familiale. En 2024, nous prévoyons de réduire nos visites en aller-vers et d'encourager les jeunes à se mobiliser pour venir à nous, en espérant qu'ils aient plus de possibilités de devenir acteurs de leurs propres destinées.

## ILLUSTRATION D'UN ATELIER

Nous retrouvons Victor. Il souhaite se promener près d'un lac à proximité. Sur le chemin, il échange avec la psychologue et lui fait part du fait qu'il se sent vide : "Je n'ai envie de rien" Nous nous asseyons. La psychologue propose un jeu stimulant la créativité consistant à faire parler des objets (une chaussure, un caillou, etc.). Le jeune est amusé et se prête à l'exercice. L'éducatrice lance ensuite le défi de lire un poème à propos de la solitude qu'elle avait amené pour lui. Il dit apprécier ce poème et demande s'il peut le garder. L'art-thérapeute propose finalement un jeu d'écriture : chacun écrit un mot sur un bout de papier. Ensuite, Victor en tire au sort quelques-uns et élabore un poème à partir de ceux-ci. Il pioche le mot « *avenir* ». Cela est insoutenable. Il le déchire. La psychologue l'écrit une nouvelle fois. Le jeune l'intégrera finalement à son poème dans lequel il abordera son rapport au temps, l'inquiétude vis-à-vis de son avenir, son sentiment de solitude et son besoin de vivre de nouvelles expériences de plaisir auxquelles se raccrocher. L'atelier suivant, la psychologue proposera de jouer des petites scènes sur la modalité du théâtre forum pendant lesquelles surgiront des thèmes tels que l'émancipation, la honte, l'injustice, le consentement.

## ÉTUDE DE CAS

# ISMAËL, L'INCONDITIONNALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉPREUVE DE L'EXPLOITATION



Ismaël est en pleurs, devant le bureau de poste de la Goutte d'Or, lorsque nous le rencontrons pour la première fois en novembre 2021. Il est seul et complètement perdu. Nous sommes déconcertés par ce visage enfantin. Son état physique nous laisse penser qu'il n'est pas inscrit dans un parcours d'errance. Il nous semble avoir moins de 15 ans (il en a 14). Le jeune garçon est bouleversé par le vol de son téléphone portable et le fait de ne plus pouvoir contacter sa famille en Algérie.

Ismaël nous fait assez vite confiance et accepte d'être accompagné à notre mise à l'abri. Il prend une douche, mange et contacte son père. Il passe ensuite six jours au sein de notre structure. Lors de cette période, nous

pouvons observer qu'il est très attaché à ses parents et nous demande chaque jour l'autorisation pour les appeler. À ce moment-là, il ne consomme ni cigarettes, ni substances psychoactives.

Quelques jours après son arrivée, nous sommes contactés par un membre de sa famille présent sur le territoire. Ce dernier, en conflit avec Ismaël, nous indique que le jeune est déclaré en fugue de son foyer. Subitement, Ismaël ne se présente plus à la mise à l'abri et nos rencontres se font uniquement en rue. Parfois, il revient, en présence d'autres jeunes, mais reste à l'écart, très fuyant. Le respect de ses nombreux allers-retours et de sa temporalité nous semble nécessaire pour parvenir à le raccrocher petit à petit à sa prise en charge.

Toutefois, au fil de nos rencontres, nous constatons que son état se dégrade rapidement. Ismaël confie dormir en rue, sur les grilles du Trocadéro ou dans l'appartement d'adultes. Il porte des marques sur le cou. Il est aussi régulièrement vu en train de consommer des produits stupéfiants et d'inhaler du protoxyde d'azote. Le jeune garçon complètement perdu et seul, rencontré quelques mois auparavant, s'est désormais intégré à un groupe marqué par l'errance et les consommations.

Ismaël est l'un des plus petits du groupe dans lequel il évolue et nous craignons qu'il soit utilisé pour la commission de délits. Il est en effet régulièrement présent sur le parvis du Trocadéro ou à Barbès où il vend des cigarettes, toujours entouré d'adultes qui s'interposent lorsque nous allons vers lui. Ces adultes, de la même nationalité, semblent constituer des repères identitaires pour Ismaël.

Au regard de ces multiples éléments de danger, sa situation est signalée au Parquet des mineurs de Paris afin d'alerter les professionnels de la justice quant à une éventuelle situation de traite des êtres humains. En parallèle, nous sommes en lien avec d'autres professionnels dont l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du département auquel il est rattaché et avec lesquels nous partageons nos inquiétudes et la nécessité d'une orientation rapide vers un lieu éloigné de la région parisienne. Mais ce placement est difficile à réaliser tant que le sujet ne peut être évoqué avec Ismaël...

Pendant plusieurs mois, nous allons être interpellés à la fois : par l'hôpital pour nous signaler qu'Ismaël a une plaie infectée à la jambe, par le Parquet pour nous indiquer ses nombreuses interpellations suite à des vols, et par l'ASE et les foyers d'urgence pour nous informer de ses fugues répétées. Dans le même temps, nous continuons de voir Ismaël, en rue, avec les mêmes adultes, dans un état de conscience altérée suite à la consommation de substances psychoactives. Il refuse toutes nos propositions d'accompagnement. L'emprise qui s'exerce sur le jeune garçon est installée.

À cette période, à la suite d'une enquête ouverte par le Parquet de Paris, Ismaël, tout comme 16 autres mineurs,

est visé comme victime de traite des êtres humains dans le dossier dit « Trocadéro » (cf. p.34-36).

À l'été 2023, après plusieurs mois d'absence sur le territoire français, le Parquet de Paris nous indique le déferrement d'Ismaël suite à des faits de vol. Son retour est marqué par un nombre conséquent de délits commis. Nous reprenons alors contact avec le jeune garçon, devenu un adolescent marqué par les poly-consommations et l'errance. Nous lui donnons de nouveau accès à la mise à l'abri, afin de lui proposer un lieu de répit, mais il ne s'en saisit pas. Ismaël nous semble toujours sous l'emprise de tiers. Lorsque nous sommes avec lui, son téléphone ne cesse de sonner. Il nous dit en être fatigué, mais démuné.

Malgré son statut présumé de victime de traite des êtres humains, le parcours d'Ismaël est ensuite marqué par plusieurs périodes de détention pour des faits de vol commis en Île-de-France. À chacune de ces incarcérations, notre équipe visite Ismaël afin de le soutenir, l'aider à conscientiser son statut de victime, aborder son projet de sortie et l'accompagner à se projeter.

Cependant, la projection vers un ailleurs et son ancrage dans un lieu de protection restent complexes à mettre en œuvre. Malgré les tentatives de placement et son désir répété de protection, Ismaël est profondément marqué par des angoisses issues de son parcours d'enfance et de son parcours post-migratoire traumatique, qu'il tente d'apaiser par la consommation de produits notamment.

Aujourd'hui, Ismaël reste très vulnérable à de nouvelles situations de danger, voire d'exploitation. Si le jeune garçon a pu parfois se stabiliser pendant plusieurs semaines dans des foyers, il est continuellement à la recherche d'une affiliation à des groupes ayant les mêmes habitudes de consommation et conditions de vie, sans prendre conscience des risques multiples auxquels il s'expose.

Le travail de conscientisation sur la nécessité d'une protection éloignée de la région parisienne est toujours en cours et ne pourra se réaliser que sur le temps long, avec un accompagnement global renforcé et en étroite partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués.

# LE TRAVAIL DE RUE AUPRÈS DES MNA EN ERRANCE À PARIS

Pour la deuxième année pleine de fonctionnement du projet MNA en errance Paris, le travail de rue, qui a rythmé le quotidien de notre équipe à raison d'au moins une tournée quotidienne, demeure la porte d'entrée en lien quasi exclusive avec les jeunes ciblés. Ainsi, de la régularité des actions d'aller-vers dépend la réussite de la création du lien, de son approfondissement et du travail d'accompagnement dans son ensemble.



Les maraudes se sont principalement déroulées sur les deux lieux déjà fréquentés par les jeunes les années précédentes, à savoir Barbès et Trocadéro. L'équipe s'est très bien implantée dans le paysage de ces quartiers et notre présence régulière, depuis le lancement du projet, a permis au fur et à mesure d'identifier les lieux clés et d'être identifiés par les habitants, par les commerçants mais aussi par les nombreux adultes qui gravitent autour des mineurs.

Près des deux tiers des tournées se sont déroulées à Barbès, qui demeure le lieu de repère, de rendez-vous, de squat (en journée et/ou en nuit) et de vente de rue (médicaments, cannabis, cigarettes, téléphones portables, bijoux), de recel et d'envoi d'argent vers le pays d'origine pour la majorité des jeunes ciblés ainsi que pour de nombreux jeunes majeurs vulnérables.

De nombreuses orientations et accompagnements ont été effectués directement depuis la rue et nous avons constaté que les demandes des jeunes, qu'elles soient de l'ordre de l'hébergement, du soin ou simplement de partage d'un repas, ont nettement augmenté par rapport à l'année précédente. Ces temps en rue permettent également de voir les jeunes sous un angle différent de celui de la mise à l'abri. Beaucoup d'entre eux se sentent plus à l'aise dans cet espace ouvert à tous, et les échanges se font plus facilement. Notre présence quotidienne a également permis de maintenir et de renforcer le lien avec les jeunes non accueillis au sein de la mise à l'abri mais avec lesquels l'équipe réalise des suivis en rue.

Dans la continuité des années précédentes, de nombreuses tournées se sont déroulées au Trocadéro. Ce territoire possède une place importante dans le projet MNA : c'est sur ce lieu que l'équipe a rencontré, dès le début du projet, des mineurs étrangers en activité délinquante intensive, supposée être sous la contrainte d'adultes. Les professionnels avaient alors fait remonter des suspicions de traite des êtres humains suite aux observations effectuées lors des tournées. Les hommes soupçonnés d'exploiter ces enfants ont été arrêtés à l'été 2022, à la suite de quoi nous avons noté une baisse de la fréquentation des jeunes sur Trocadéro en journée. Ils continuent de venir la nuit, mais ne s'attardent plus. Le Trocadéro est toujours un point de rencontre pour les nouveaux arrivants en France. L'approche d'un événement comme les jeux olympiques aura certainement un impact sur la Tour Eiffel et ses environs. Nous remarquons au fil des mois la disparition des joueurs de



bento mais également des vendeurs à la sauvette et une surveillance policière toujours plus renforcée.

En 2023, l'équipe a mis en place des maraudes au niveau de la Dalle Beaugrenelle dans le XV<sup>e</sup> arrondissement. Ce lieu a été identifié comme un lieu refuge pour les jeunes, où ils se reposaient à l'écart du tumulte de Barbès et de la vue des passants. Des tournées matinales ont permis aux professionnels d'investir peu à peu le lieu et de tenter de maintenir le lien avec les jeunes les plus précarisés, notamment par le biais du soin.

## 2023 EN CHIFFRES :

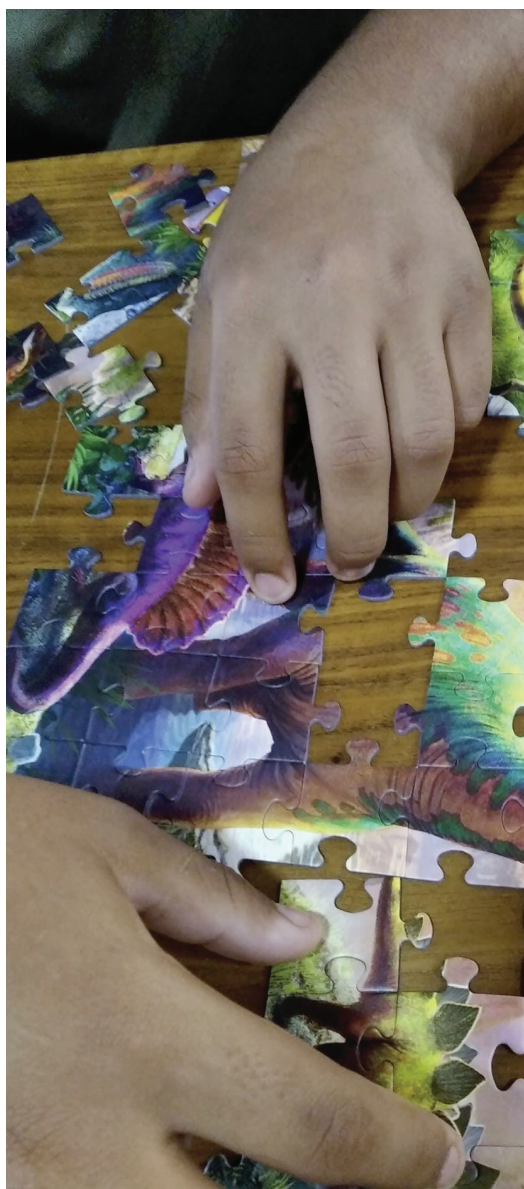
**140** JEUNES RENCONTRÉS DONT **88** NOUVEAUX

**292** TOURNÉES DONT **173** À BARBÈS (**60%**), **58** AU TROCADÉRO (**30%**)

AUTRES LIEUX DANS PARIS : GARES, PORTES, DALLE BEAUGRENELLE : **10%**

## ÉTUDE DE CAS

# FLORIN, 16 ANS : LE LONG ET PÉRILLEUX CHEMIN DE LA RUE À L'ÉCOLE POUR UN JEUNE SOURD-MUET



### **Fin 2021-2022 : De la rencontre à la remobilisation éducative et médicale**

L'équipe a rencontré Florin en novembre 2021 au cours d'une maraude effectuée en Seine-Saint-Denis. Florin était alors en activité de mendicité avec un groupe de jeunes déjà connus et suivis par Hors la Rue. Il fait rapidement comprendre à l'équipe qu'il n'entend presque pas et ne peut parler. Il souffre en effet d'une surdité profonde depuis sa naissance.

Au fur et à mesure des rencontres, des éléments de son histoire sont recueillis. Né en Espagne, Florin y grandit, auprès de sa grand-mère, jusqu'à ses douze ans et arrive en France en 2016. Il aurait été scolarisé entre l'âge de 3 et 8 ans. Il vit depuis 2 ans avec ses parents, tous deux souffrant d'affections graves et ne pouvant travailler, et son petit frère, nourrisson, dans un centre d'hébergement d'urgence. Florin communique beaucoup à sa manière et semble très motivé pour apprendre mais il passe le plus clair de ses journées à dormir dans sa chambre ou à errer et mendier dans la rue. Il semble survivre dans un isolement affectif et relationnel très marqué.

L'équipe se fixe alors des objectifs d'accompagnement visant une remobilisation et une resocialisation par le biais d'activités artistiques et de sorties. Il s'agit d'abord de le sortir de sa chambre et de la mendicité tout en évaluant avec lui, ses parents et les institutions, les possibilités de mise en œuvre d'une scolarisation dans un institut spécialisé : vaste et intense programme !

Le travail d'accroche se met en place grâce à des ateliers de médiation artistique et sportive et des sorties ludiques qui permettent au jeune de s'exprimer par d'autres biais que le verbal. Un suivi médical de longue haleine est petit à petit instauré dans l'objectif d'évaluer son handicap et de l'appareiller. Florin, malgré de très fortes réticences au soin et surtout aux examens trop intrusifs (examen sanguin, IRM), effectue un bilan de santé. En surpoids, il souffre de douleurs au dos et aux jambes en raison d'une alimentation déséquilibrée et d'un manque d'activité physique. Il voit également plusieurs ORL spécialistes de la surdité et de ses troubles associés et dont les avis divergent. Une première, puis une deuxième prothèse auditive sont finalement réalisées mais Florin connaît beaucoup de difficultés dans leur utilisation.

Tout au long de cette première année d'accompagnement, il alterne les moments où il est tour à tour abattu, renfermé puis de bonne humeur et enjoué. Il peut refuser les accompagnements proposés en restant prostré dans sa chambre et en refusant de se lever comme nous sollicitier pour de nombreuses demandes, à commencer par retourner à l'école.

Comme il est reconnu en incapacité à 80% par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées, il doit être orienté vers un établissement scolaire spécialisé. Or, les places sont rares, surtout pour un jeune présentant une situation, familiale et individuelle, si complexe.

### **2023 : La concrétisation d'un projet de scolarisation dans un institut spécialisé adapté**

Après plusieurs tentatives infructueuses, une affectation est finalement proposée en internat dans un institut pour jeunes sourds fin septembre 2022. La rentrée, bien que mise en place de manière extrêmement progressive et avec un accompagnement éducatif très renforcé, est chaotique.

Florin refuse d'y aller, puis d'y retourner et communique son mal-être en montrant des signes d'angoisse et de stress. Cependant, une forte mobilisation de tous les acteurs lui permet de s'accrocher pour finalement commencer à apprécier le lieu. Il intègre l'internat en janvier 2023.

L'équipe reste très fortement mobilisée pour maintenir le lien avec Florin via les réseaux sociaux (car il écrit succinctement en anglais), assurer une présence éducative sur les temps de vacances scolaires, le remobiliser à chaque rupture de scolarité (de quelques jours à deux semaines), et faciliter le lien entre ses parents et l'ensemble des acteurs autour de sa situation dont la complexité est, pour tous, sans précédent. En effet, la précarité familiale et les problèmes de communication engendrent régulièrement des retards, un fort absentéisme, et une absence des parents aux rendez-vous donnés. Malgré ces difficultés et les carences accumulées dans son parcours de vie, il surprend toute l'équipe pédagogique par sa capacité à s'investir, sa forte volonté de communiquer, sa patience et son niveau d'autonomie. Il surprend aussi par sa capacité à apposer autant de résistance que d'enthousiasme aux différents projets qui lui sont proposés.

Florin a eu 18 ans dans le courant de l'année et est toujours dans une situation administrative des plus précaires qui empêche pour le moment son accompagnement vers une insertion professionnelle de type ESAT (établissement et service d'aide par le travail) et la mise en place d'une tutelle. Il semble également toujours être pris dans un conflit de loyauté avec sa famille et être tiraillé entre la satisfaction de ses besoins d'épanouissement personnel et la nécessité de rester avec ses proches. La peur d'abandonner les siens est sans doute aussi forte que celle d'être abandonné par eux, mais il dispose aujourd'hui d'un moyen de le communiquer que personne ne pourra plus lui enlever.



**PARTIE 5.**

# **PLAIDOYER ET COMMUNICATION**

**TOUS LES ENFANTS  
ONT LE DROIT  
À UNE VIE  
D'ENFANT**

# LANCEMENT D'UN NOUVEL OUTIL

## POUR SENSIBILISER À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

En 2023, nous avons mis en ligne, au sein de notre site internet, un centre de ressources dédié à la traite des êtres humains (TEH). Sous la forme d'une boîte à outils numérique, il capitalise tout le savoir et savoir-faire de Hors la Rue en matière de TEH, afin que les professionnels et bénévoles confrontés à ce phénomène puissent s'informer, s'outiller et se former, en particulier sur la problématique des mineurs contraints à commettre des délits.

The screenshot shows the top navigation bar with links: L'ASSOCIATION, ACTUALITÉS, ACTIVITÉS, LES JEUNES, RESSOURCES, AGIR, CENTRE TEH (highlighted), and CONTACT. A search icon is on the right. The main header area features the text "CENTRE DE RESSOURCES DÉDIÉ À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS" over a background image of a person in a hoodie. Below this, a welcome message reads: "Bienvenue sur le centre de ressources dédié à la traite des êtres humains d'Hors la rue." It explains that the center provides information, tools, and training on human trafficking, specifically for minors. A red button labeled "EN SAVOIR PLUS" is positioned below the text. At the bottom, four colored buttons with icons represent different functions: "JE DÉCOUVRE" (magnifying glass), "JE M'INFORME" (document with exclamation mark), "JE ME FORME" (person at a computer), and "JE VAIS PLUS LOIN" (lightbulb over an open book).

Pour cela, cette plateforme recense divers supports pédagogiques (textes explicatifs, vidéos de professionnels, fiches pratiques, trame de signalement type...) ainsi que la littérature et les actualités relatives à la TEH, certaines décisions de justice et les contacts d'autres structures œuvrant dans la lutte contre ce phénomène.

Afin d'être à jour et de centraliser autant d'informations que possible sur la traite des êtres humains, le centre est régulièrement alimenté par les professionnels de Hors la Rue.

Vous pouvez y accéder juste ici <https://centre-ressources-teh.horslarue.org/>  
ou en scannant ce QR Code :





# AUDITIONS ET CONTRIBUTIONS

## Travaux de la MIPROF

L'année 2023 a été marquée par la nomination d'une nouvelle Secrétaire Générale de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF). Hors la Rue a ainsi participé à plusieurs rencontres avec Roxana Maracineanu et différents membres du cabinet du Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Ces rencontres ont précédé les travaux préparatoires à l'élaboration du 3<sup>ème</sup> Plan national de lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains, au cours desquels Hors la Rue a pu faire connaître ses actions et analyses, et porter ses messages relatifs à une meilleure prise en compte des mineurs victimes de la traite des êtres humains aux fins de délinquance forcée (prise en compte notamment de la nouvelle dimension des addictions).

Lors de la présentation du plan en décembre 2023, Hors la Rue a été invitée à présenter la situation d'une victime accompagnée par l'association, aux côtés d'anciennes victimes accompagnées par le Comité Contre l'Esclavage Moderne et la Mission d'Information et de Sensibilisation contre la TEH et en présence de 3 ministres.

## Guide EUPROM

Hors la Rue a été auditionnée par le Ministère de la Justice dans le cadre du projet européen EUPROM, mené par des experts français, espagnols, italiens et suédois. Le guide, publié en 2023, est consacré aux modalités de prise en charge et de protection des mineurs non accompagnés au sein de l'Union européenne.

## Audition de la France par l'ONU sur son application de la CIDE

Hors la Rue a participé à la pré-session du Comité des droits de l'Enfant de l'ONU à Genève en vue de l'examen périodique de la France. Nous avons pu exprimer notre préoccupation quant au phénomène grandissant de l'emprise chimique et nos fortes attentes quant à une politique publique ambitieuse en matière de lutte contre toutes les formes de traite des êtres humains.

## Rencontre avec Diane Schmitt

En juin 2023, Hors la Rue a participé à la rencontre avec Diane Schmitt, coordinatrice de l'UE pour la lutte contre la traite des êtres humains, en présence d'autres associations ainsi que de Roxana Maracineanu. Cette rencontre s'est inscrite dans le cadre de visites que Madame Schmitt réalisait dans les États membres afin d'échanger avec les acteurs impliqués dans la lutte contre la TEH.

## Enquête MIPROF / SSMSI

À l'occasion de la Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, la MIPROF et le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) ont organisé le 18 octobre 2023 une restitution des résultats de la 7<sup>e</sup> édition de l'enquête annuelle sur le profil des victimes de TEH accompagnées par les associations en France en 2022, à laquelle Hors la Rue a contribué.

L'association a ainsi été invitée à présenter son travail auprès des mineurs victimes de TEH, en apportant un éclairage particulier sur les mineurs contraints à commettre des délits et sur les phénomènes d'emprise chimique.

## Participation aux travaux de la Commission européenne

Hors la Rue a participé en novembre 2023 à la réunion du réseau européen des rapporteurs nationaux et mécanismes équivalents (NREM) ainsi qu'à la réunion de la plateforme de la société civile de l'UE contre la traite des êtres humains (TEH) à la Commission européenne.

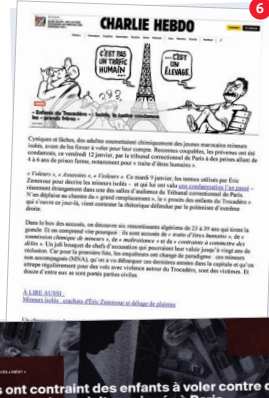
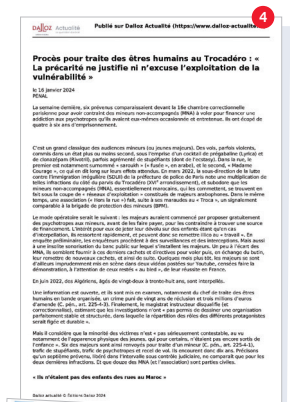
## Campagne du Collectif "Agir contre l'exploitation en marge des grands événements sportifs"

Le collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », composé de 28 associations, dont Hors la Rue, œuvrant dans la lutte contre la traite des êtres humains, a sorti un nouveau livret et démarré une nouvelle campagne de sensibilisation. Ces supports, composés notamment de récits de personnes exploitées, proposent à tous, particuliers et professionnels, des clés pour comprendre et des pistes pour prévenir et lutter contre l'exploitation en marge des grands événements sportifs, en particulier des Jeux Olympiques 2024.



# ILS ONT PARLÉ DE L'AFFAIRE «TROCADÉRO»

Cette affaire, dont nous vous parlions dans les faits marquants de 2023 (cf. p.34-36), a connu un important retentissement médiatique. C'est au total plus de 60 articles, émissions de télévision ou de radio qui ont relaté l'exploitation dont ont été victimes ces enfants.



1. **Le Parisien** : « Lorsque je prends les médicaments, je ne sens rien » : qui sont les enfants des rues incités à voler au Trocadéro ?
2. **Le Monde** : Derrière l'histoire des petits voleurs du Trocadéro, une affaire de traite d'êtres humains
3. **RFI** : Enfants voleurs à Paris : du statut de délinquant à celui de victime
4. **Dalloz** : Procès pour traite des êtres humains au Trocadéro : « La précarité ne justifie ni n'excuse l'exploitation de la vulnérabilité »
5. **Marianne** : Au procès des « enfants du Trocadéro », drogues, vols et dénégations
6. **Charlie Hebdo** : « Enfants du Trocadéro » : lucide, la justice condamne les « grands frères »
7. **Libération** : Procès des mineurs drogués : « On se croirait dans Germinal, et c'est juste au Trocadéro »
8. **France24** : « Petits voleurs du Trocadéro » : le procès de six hommes pour traite d'êtres humains s'est ouvert
9. **StreetPress** : Ils ont contraint des enfants à voler contre de la drogue, six exploiters jugés à Paris
10. **France 3** : ICI 19/20 - L'entretien - Mineurs étrangers, drogués, poussés à voler

**PARTIE 6.**

# RESSOURCES



# RESSOURCES HUMAINES

## L'équipe salariée au 31 décembre 2023

### Équipe administrative

**Guillaume Lardanchet**. Directeur

**Sambaly Cissokho**. Responsable de la recherche de fonds et de la gestion financière

**Ana-Maria David**. Assistante administrative et professeure de français langue étrangère

**Gauthier Berenfeld**. Chargé de communication

### Équipe pluridisciplinaire

**Mathilde Archambault**. Responsable des pôles éducatifs

**Hortense Bret Beziat**. Psychologue

**Clara Krynen**. Psychologue

**Léa Loth**. Chargée de mission lutte contre la traite des êtres humains

**Manon Danger**. Chargée de mission lutte contre la traite des êtres humains

<i><b>Programme MNA en errance Paris</b></i>	<i><b>Actions éducatives multipublic</b></i>
<b>Moustapha Ezziadi</b> . Responsable de l'équipe éducative	<b>Mohamed El Amine Meslem</b> . Éducateur-coordonateur
<b>Abdellah Alla</b> . Éducateur	<b>Fataou Afodjobo</b> . Éducateur
<b>Violaine Berton</b> . Éducatrice	<b>Cécile Blinet</b> . Éducatrice
<b>Youssef Khayari</b> . Éducateur	<b>Marine Rofes</b> . Médiatrice en santé
<b>Damien Salort</b> . Éducateur sportif	<b>Alicia Sonmez</b> . Éducatrice
<b>Hakima Bentoumi</b> . Éducatrice	<b>Lucia Todoran</b> . Éducatrice
<b>Alice Assi</b> . Art-thérapeute	<b>Claire Sipahimalani</b> . Art-thérapeute
	<b>Chaima Zenasni</b> . Éducatrice apprentie

### Stagiaire

**Anaïs Le Duvéhat**. Éducatrice

## **Le conseil d'administration (CA) après les élections du 8 février 2024**

**Nous tenons à remercier Estelle Denize pour son engagement sans faille en tant que présidente de Hors la Rue pendant près de 8 ans. Nous remercions également Édouard Donnelly, qui a quitté le bureau dont il faisait partie depuis la création de l'association mais qui continue son engagement au sein du conseil d'administration.**

### **Les membres du CA constituant le bureau**

**Yves Ravot.** Président. Dirigeant d'entreprise

**Jalila Bouzid.** Trésorière. Directrice régionale Addictions France

**Marina Lavigne.** Secrétaire. Médecin.

### **Autres membres du CA**

**Édouard Donnelly.** Entrepreneur.

**Hervé Hamon.** Magistrat Honoraire

**Geneviève Lefèbvre.** Retraitée. Juge des enfants au Tribunal pour Enfants de Paris

**Évangeline Masson-Diez.** Chercheuse et formatrice

**Émilie Petit.** Déléguée générale adjointe Forum Français pour la Sécurité Urbaine

**Olivier Peyroux.** Sociologue, expert sur la traite des êtres humains et les migrations

**Guillaume Roche.** Chef de service Prévention, Insertion et Autonomie Jeunesse

**Charlotte Delobel.** Responsable pays Fondation Porticus

**Mathilde Magniez.** Éducatrice

### **Bénévole**

**Marina Lavigne.** Médecin bénévole lors des maraudes

**Nous remercions également celles et ceux qui ont été membres de l'équipe de Hors la Rue en 2023 et qui poursuivent ailleurs leur parcours :**

**Séverine Canale.** Responsable de la gestion financière et de la communication

**Julie Jardin.** Chargée de mission lutte contre la traite des êtres humains

**Camélia Bop.** Éducatrice

**Fanny Taillard.** Éducatrice

**Laure Pichot.** Responsable adjointe de l'équipe Actions éducatives multipublic

**Antonin Rousseau.** Éducateur

**Émilie Boutillier.** Art-thérapeute

# RESSOURCES FINANCIÈRES

En 2023, la stabilité de nos frais de fonctionnement est le premier élément à relever : elle témoigne d'une gestion maîtrisée, malgré une inflation qui demeure importante. Une partie de ce budget a ainsi pu être consacrée à l'organisation d'un séminaire interne, rassemblant pour la première fois les équipes des projets Montreuil et Paris.

Les frais liés à **l'activité avec les jeunes** se maintiennent en 2023 (7% du budget, 6% en 2022). La réorganisation de nos actions principalement en rue, en direction des jeunes non demandeurs de protection stabilise ces dépenses à des niveaux inférieurs à ceux observés en 2019.

Le recrutement de plusieurs éducateurs bilingues (arabophones, roumanophones, hispanophones) a permis de réduire les coûts de traduction par des prestataires extérieurs, entraînant une forte baisse de ces frais (-87%). Les **frais de déplacements et missions** enregistrent également une baisse de 67% par rapport à 2022.

Nous avons enfin réalisé des économies en supports de communication de 5 000 € en 2023.

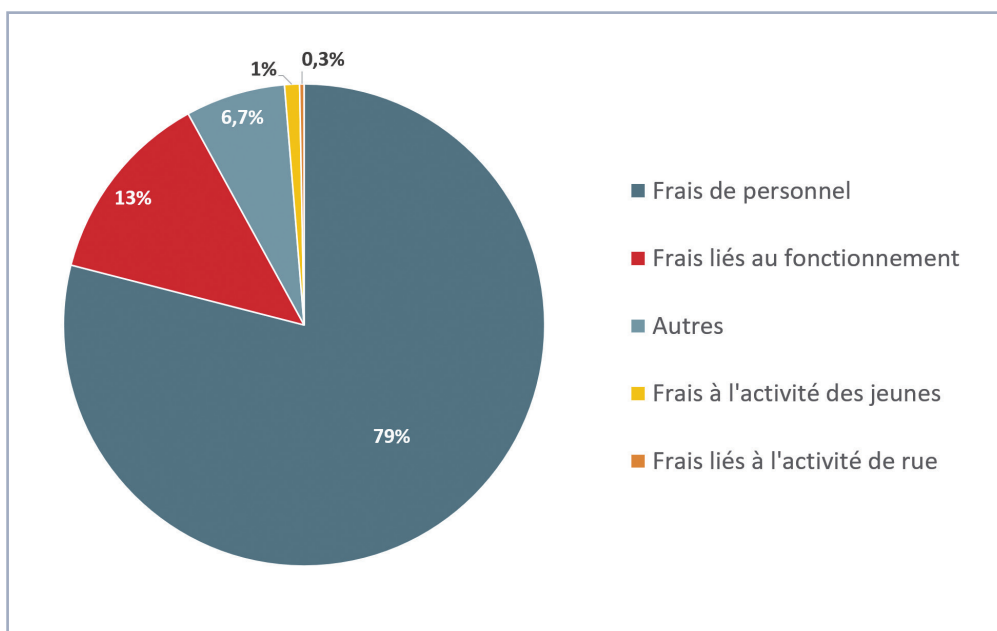
S'agissant des postes à la hausse, nous observons tout d'abord une hausse des **frais de personnel** de 14% pour les **salaires**, de 23% pour les **charges sociales** et de 33% pour la taxe sur les salaires. Cette hausse est consécutive à plusieurs recrutements effectués cette année. Ainsi, nous passons de 19 à 23 salariés soit de 20 ETP à 22.5 ETP. Cela explique également l'augmentation des honoraires sociaux, qui correspondent aux prestations liées aux paies (édition des bulletins, déclarations sociales...). Les frais de personnel représentent ainsi 79% des charges d'exploitation, confirmant que notre activité repose principalement sur la mobilisation des salariés de l'association.

Les **honoraires de supervision** connaissent ainsi une hausse importante de 172% (17 700 € en 2023 contre 6 500 € en 2022). Comme décrit dans le présent rapport, plusieurs situations complexes ont fait émerger des besoins de renforcement de ces espaces d'analyse de la pratique professionnelle et d'accompagnement à la pratique managériale.

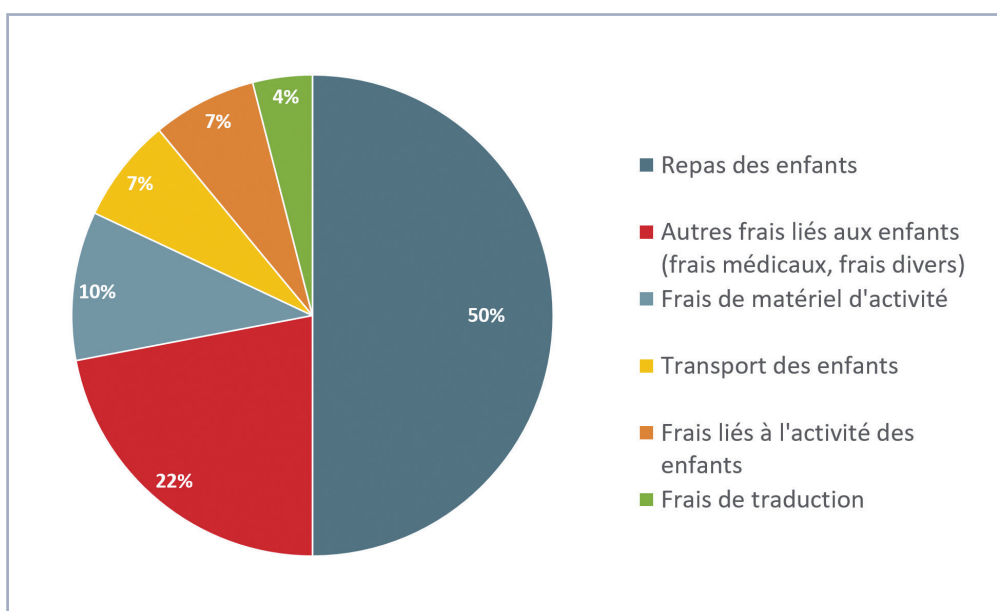
Les **frais relatifs aux repas des jeunes** sont également en hausse de 20% en 2023, année marquée par une intensification du suivi des jeunes, par le biais d'accompagnements physiques par nos équipes à divers rendez-vous (santé, justice, accès au droit). Outre le besoin primaire qu'ils satisfont lors de journées marquées de long temps d'attente, ces repas sont l'occasion de partager un moment convivial, favorable à la libération de la parole sur des sujets parfois complexes.



### Répartition des charges d'exploitation



### Répartition des frais liés à l'activité des jeunes



## Évolution des produits d'exploitation entre 2022 et 2023

	2022	2023
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	1 212 055 €	1 177 045 €
<b>Subvention DRIHL</b>	407 560 €	430 873 €
<b>Protection Judiciaire de la Jeunesse</b>	25 500 €	25 500 €
<b>Cour d'appel de Paris</b>	7 000 €	12 000 €
<b>FIPD 75</b>	50 000 €	50 000 €
<b>FIPD 93</b>	30 000 €	30 000 €
<b>Région IDF</b>	8 500 €	10 258 €
<b>Conseil Départemental de Paris</b>	136 193 €	136 193 €
<b>Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis</b>	130 140 €	130 140 €
<b>DGCS</b>	96 000 €	96 000 €
<b>DRIHL 93</b>	50 000 €	N/A
<b>Mildeca 93</b>	N/A	35 000 €
<b>Secours Catholique</b>	24 000 €	29 000 €
<b>Fondation Porticus</b>	127 925 €	N/A
<b>Fondation Rothschild</b>	34 897 €	49 478 €
<b>Association Les amis des enfants du monde</b>	8 000 €	10 000 €
<b>AUSSPAR</b>	10 000 €	32 143 €
<b>Fondation de France</b>	65 000 €	65 000 €
<b>Subv. État Service Civique</b>	1 340 €	4 500 €
<b>Service civique ASP</b>		960 €
<b>Fondation Abbé Pierre</b>		20 000 €
<b>Association LE MAS</b>		10 000 €

Les ressources d'exploitation ont diminué avec l'échéance des conventions de financements avec certains bailleurs, notamment la fondation Porticus, qui a soutenu le développement de nos actions en matière de lutte contre la traite des êtres humains pendant plusieurs années. Nous avons néanmoins pu bénéficier des apports de nouveaux partenaires tels que la **Direction Générale de la Cohésion Sociale**, dans le cadre du Plan National de lutte contre la prostitution des mineurs, et de la **MILDECA Seine-Saint-Denis**, pour des montants respectifs de 96 000 euros et 35 000 euros. Hors la Rue construit sa stabilité financière grâce au soutien apporté par des bailleurs de différentes natures (État, Collectivités, Fondations, Associations) qui maintiennent leur niveau de financement.

En 2022, Hors La Rue a souhaité renforcer son intervention en santé afin de répondre aux besoins des jeunes que nous accompagnons. La Fondation Rothschild nous a permis de financer un poste de médiatrice en santé à compter d'avril 2022 pour une durée de 18 mois. Un nouveau poste de psychologue a également été créé en ce sens en mars 2023 grâce au financement pour 18 mois de la Fondation de France, dans le cadre du programme « Santé Mentale des Exilés ». Comme par le passé, l'engagement de partenaires privés soutient nos axes de développement de manière précieuse, nous permettant de défendre, auprès des bailleurs publics, l'intérêt de ces actions en présentant des bilans d'actions éprouvées.

**HORS LA RUE**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023**

**Directeur de la publication**

Guillaume Lardanchet

**Coordination éditoriale**

Mathilde Archambault

Gauthier Berenfeld

**Rédaction et relecture**

L'équipe de Hors la Rue

**Conception graphique**

Marie Gourmelon - [www.margelinemouron.com](http://www.margelinemouron.com)

**Mise en page**

Maye zakri

**Crédits photo**

Daniele Tocco

Pauline Gauer

L'équipe de Hors la Rue

**Impression**

Arco Iris - Montreuil

**Crédits illustration**

Élisa Perrigueur

Johan Garcia

# HORS LA RUE

70 rue Douy Delcupe

93100 Montreuil

01 41 58 14 65

[www.horslarue.org](http://www.horslarue.org)

